

Santé publique Ontario

Rapport annuel 2023-2024



Table des matières

Message du conseil d'administration	1
Survol de l'organisation	3
Exécution de notre mandat	5
Réalizations liées aux attentes énoncées dans la lettre de mandat de 2023-2024 de SPO	5
Description des activités menées au cours de l'exercice financier 2023-2024	8
Rapport sur les résultats et le rendement de 2023-2024.....	16
Bilan des initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel 2023-2026 reliées aux principaux programmes (au 31 mars 2024).....	17
Objectifs annuels chiffrés et mesures axées sur les résultats	25
Fiche du rendement trimestriel de SPO : 2023-2024 Aperçu de fin d'exercice	31
Détermination des risques.....	40
Rendement financier	42
Conseil d'administration	62

Message du conseil d'administration

Au nom du conseil d'administration de Santé publique Ontario (SPO), je suis heureuse de présenter le rapport annuel 2023-2024 de SPO. Ce rapport offre un aperçu de nos réalisations en ce qui concerne les attentes énoncées dans la lettre de mandat de 2023-2024 de SPO, une description de haut niveau des principaux services que nous avons fournis et des activités importantes menées durant l'exercice, un bilan des principaux résultats attendus et un portrait de fin d'exercice de notre rendement financier.

SPO fournit des avis et des preuves scientifiques et techniques, des conseils d'experts et des ressources centralisées à ses clients et partenaires afin de leur permettre de prendre des décisions et des mesures éclairées, et d'anticiper et répondre aux questions et préoccupations émergentes en matière de santé publique. La santé publique, les hôpitaux et autres établissements de soins de santé, les laboratoires communautaires, les travailleurs de la santé de première ligne, les chercheurs et le gouvernement font partie de nos clients et de nos partenaires.

SPO offre un leadership et réalise des activités, notamment d'évaluation et de surveillance de la santé de la population, d'analyse et de visualisation de données, de recherche, d'évaluation, de perfectionnement professionnel et de formation, pour améliorer la compréhension et le traitement des enjeux de santé publique, y compris les dangers environnementaux, le risque d'infection et la propagation des infections, les maladies chroniques, la salubrité des aliments, la consommation de substances et les inégalités en matière de santé. En tant que laboratoire de santé publique de la province, nous effectuons chaque année des millions d'analyses de grande qualité, permettant d'établir des diagnostics fiables en temps opportun et d'appuyer les interventions cliniques et sanitaires. Nous restons vigilants face aux menaces actuelles et émergentes qui pèsent sur la santé de la population de l'Ontario et nous étudions et évaluons les facteurs qui contribuent à la santé de la population ainsi que les façons de l'aider à vivre plus sainement.

L'élaboration d'un nouveau plan stratégique était prioritaire en 2023-2024. En nous fondant sur les leçons apprises de la pandémie et sur les consultations approfondies menées auprès des parties prenantes de SPO aux niveaux local, provincial et national et auprès du personnel de SPO, nous avons déterminé quatre nouvelles orientations stratégiques. Dans le cadre de notre nouveau Plan stratégique, nous élaborerons à l'intention de notre organisation une stratégie pour les populations autochtones visant à favoriser l'amélioration des résultats en matière de santé pour les peuples et communautés autochtones de l'Ontario. Ensemble, les quatre orientations stratégiques et notre stratégie pour les autochtones feront avancer les travaux de SPO visant à assurer la préparation de la santé publique et du système de santé aux interventions en cas d'urgence ou de menace de santé publique, comme les pandémies, tout en améliorant les résultats liés à la santé et en réduisant les inégalités en matière de santé et de maladie.

SPO est déterminée à assurer une responsabilisation robuste, la transparence, la prudence financière et l'excellence opérationnelle – toutes rendues possibles par notre remarquable personnel.

Au nom des membres du conseil d'administration, je tiens à remercier notre équipe de direction et notre personnel pour leur engagement à fournir à nos clients sur une base continue et en temps opportun des programmes, des produits, des services et des ressources pertinents et de grande qualité. Je suis fière des réalisations de SPO de la dernière année et j'ai hâte de mettre en œuvre notre nouveau Plan stratégique

et de continuer à produire des données probantes permettant d’agir pour favoriser la planification et l’élaboration de programmes et de politiques concernant la santé publique dans la province.

Je veux également remercier nos partenaires du gouvernement de l’Ontario pour leur appui continu.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Helen Angus', with a stylized flourish at the end.

Helen Angus

Présidente, conseil d’administration de SPO

Survol de l'organisation

Santé publique Ontario (SPO) offre des conseils et des soutiens scientifiques et techniques experts au gouvernement, aux bureaux de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé afin de protéger et d'améliorer la santé de la population de l'Ontario. Notre travail fait la lumière sur ce qui influe sur la santé tout en quantifiant le fardeau des maladies et les inégalités en matière de santé pour guider la planification, les programmes et les politiques concernant la santé publique. Nous gérons aussi le laboratoire de santé publique provincial, qui effectue les analyses cliniques et les tests de référence critiques pour les fournisseurs de soins de santé primaires et hospitaliers et pour les bureaux de santé publique de l'Ontario. Par notre travail, nous contribuons à promouvoir la santé et favorisons l'efficacité et la réactivité des mesures de santé publique tout en maintenant notre capacité d'intervention et de gestion quant aux menaces à la santé publique en Ontario, comme les éclosions et les pandémies.

Les domaines de compétence et de services de SPO correspondent aux objets décrits dans notre loi habilitante, la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*.

Nos champs de compétence :

- Prévention des maladies chroniques
- Maladies importantes sur le plan de la santé publique
- Préparation et intervention en matière de situations d'urgence
- Santé environnementale et santé au travail
- Promotion de la santé
- Immunisation
- Prévention et contrôle des infections
- Prévention des blessures
- Échange de connaissances
- Microbiologie et génomique
- Informatique de santé publique

Nos services :

- Analyse et visualisation de données
- Conseils et interprétation en matière de dépistage en laboratoire et de résultats d'analyse
- Services de bibliothèque
- Enquêtes et gestion en matière d'éclosions
- Formation et perfectionnement professionnel
- Services de laboratoire de santé publique et de référence
- Éthique de santé publique
- Recherche et évaluation
- Conseils scientifiques et techniques, consultation et interprétation
- Surveillance et évaluation de la santé de la population

Nos principaux clients sont le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, le ministère de la Santé, le ministère des Soins de longue durée et d'autres ministères, les bureaux de santé publique, les fournisseurs du système de santé et les organisations de l'ensemble du continuum de soins.

Les partenaires du domaine de la santé de SPO peuvent être des clients et comprennent aussi des organisations universitaires, communautaires ou gouvernementales, des organisations de recherche, des organisations sans but lucratif et des organisations privées de divers secteurs qui s'efforcent de garder la population de l'Ontario aussi saine que possible.

Vision — Employer des données probantes, des connaissances et des mesures mondialement reconnues pour créer un Ontario plus sain.

Mission — Encourager la prise de décisions et de mesures éclairées pour protéger et favoriser la santé et contribuer à réduire les iniquités en santé.

Mandat — Offrir soutien et conseils scientifiques et techniques aux clients travaillant pour le gouvernement, dans les domaines de la santé publique et des soins de santé, ou dans des secteurs connexes.

Exécution de notre mandat

SPO est déterminée à exécuter son mandat, qui consiste à offrir du soutien et des conseils scientifiques et techniques à des partenaires et clients œuvrant au sein du gouvernement, en santé publique, dans les soins de santé et dans des secteurs connexes. Nous efforçons de produire des données probantes permettant d’agir pour favoriser la planification, les programmes et les politiques concernant la santé publique dans la province. Les exemples qui suivent dans la présente section et le reste du rapport soulignent nos activités du dernier exercice et établissent nos réalisations en ce qui concerne les attentes énoncées dans la lettre de mandat de 2023-2024 de SPO.

Réalisations liées aux attentes énoncées dans la lettre de mandat de 2023-2024 de SPO

La lettre de mandat de 2023-2024 de SPO, qui énonce les attentes du gouvernement concernant l’organisation, comprend des engagements gouvernementaux généraux visant les agences provinciales régies par un conseil d’administration ainsi que des priorités propres à SPO.

Engagements gouvernementaux généraux

1. **Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses** : SPO a fonctionné dans les limites de ses affectations financières, selon les fonds reçus du ministère de la Santé pour 2023-2024. Nous avons continué à trouver et à réaliser des possibilités de gains d’efficacité et d’économies en réduisant les dépenses discrétionnaires liées à l’administration et aux frais d’occupation, notamment en explorant des solutions de remplacement économiques pour les bureaux.
2. **Transparence et responsabilisation** : Nous avons continué de respecter les exigences des directives et politiques gouvernementales applicables, notamment la Directive concernant les organismes et les nominations, afin d’assurer la transparence et la responsabilité en matière de rapports. En 2023, SPO a fait l’objet d’un audit de l’optimisation des ressources réalisé par le Bureau du vérificateur général de l’Ontario; le rapport a été publié en décembre 2023. Nous avons accepté toutes les recommandations du Bureau concernant SPO et nous élaborons des plans en vue de prendre des mesures.
3. **Gestion du risque** : SPO a continué de respecter les exigences de la Directive sur la gestion globale des risques afin d’assurer une gestion efficace et efficiente des risques, ce qui comprend la détermination, l’évaluation et l’atténuation des risques, comme les situations d’urgence. Pour 2023-2024, il a été déterminé que la viabilité financière constituait un risque à priorité élevée qui continuait à présenter des risques financiers importants pour la capacité de SPO d’exécuter son mandat.
4. **Gestion de l’effectif** : Nous avons continué à chercher des moyens d’optimiser notre capacité organisationnelle d’assurer la meilleure prestation de services possible pour nos clients et nos partenaires. Cela comprenait la formation polyvalente du personnel pour développer les capacités

au cas où il faille réaffecter des ressources pour réagir à des enjeux de santé publique et à des écloisions. SPO a continué à satisfaire aux attentes visant les agences provinciales que prévoient la Directive sur les biens immobiliers et l'Initiative pour les emplois dans les collectivités en collaborant avec le ministère de la Santé pour obtenir des approbations relatives aux bureaux de l'organisation. Afin d'améliorer la collaboration, nous avons accru la proportion du travail en présentiel de notre modèle de travail hybride.

5. **Diversité et inclusion** : SPO est déterminée à favoriser et à maintenir un milieu de travail diversifié, équitable et accessible qui soit inclusif et respectueux. Nous avons continué à promouvoir la culture de la diversité et de l'inclusion de SPO au moyen de possibilités d'apprentissage et de consultation à l'intention du personnel. Dans le contexte de son nouveau Plan stratégique, SPO élabore également une Stratégie relative au personnel qui sera axée sur l'amélioration de l'expérience vécue par le personnel et qui mettra l'accent sur l'équité, la diversité et l'inclusion.
6. **Collecte de données** : SPO soutient et guide les pratiques et les décisions en matière de santé publique en mettant des données et de l'information à la disposition de nos partenaires et du public au moyen de divers outils de données interactifs, rapports et produits de connaissance. Nouvel exemple : l'outil de surveillance des virus respiratoires en Ontario (décrit de façon plus détaillée plus loin dans le présent rapport), un rapport interactif élaboré par SPO qui intègre et met à profit les données respiratoires présentées auparavant dans trois rapports distincts.
7. **Prestation et service à la clientèle numériques** : Le site Web de SPO reste notre principal canal numérique de présentation de données, de renseignements et de rapport et outils de données interactifs à l'intention de nos clients et partenaires (des exemples figurent plus loin dans le présent rapport). Nous continuons à collaborer avec le ministère de la Santé, Santé Ontario et d'autres partenaires pour examiner et faire progresser des initiatives permettant de commander et de communiquer électroniquement les résultats d'analyse de laboratoire, et de remplacer ce qui se faisait auparavant par télécopieur. SPO continue à utiliser des options de prestation numérique, comme les webinaires et l'apprentissage en ligne, pour offrir des programmes dynamiques de formation et de perfectionnement professionnel aux professionnels de la santé publique, aux fournisseurs de soins de santé, aux scientifiques et aux responsables de l'élaboration des politiques de la province et d'ailleurs.

Priorités propres à SPO

Nos réalisations en ce qui concerne les priorités propres à SPO mentionnées dans la lettre de mandat de 2023-2024 sont décrites ci-dessous et illustrées par des exemples figurant dans le reste du présent rapport.

1. **Préparation et réponse à la COVID-19** : Nous avons collaboré étroitement avec nos partenaires de la santé publique et du système de santé pour appuyer les initiatives ontariennes d'intervention et de rétablissement liées à la pandémie. SPO continue à jouer un rôle de leader en matière de dépistage de la COVID-19 en laboratoire et de collecte, d'analyse et de communication de données tout en surveillant les autres maladies respiratoires et en fournissant des conseils et

des ressources scientifiques et techniques pour aider nos partenaires du système de santé. En prévision des pressions accrues liées à la circulation simultanée de la COVID-19, de la grippe, du virus respiratoire syncytial (VRS) et d'autres virus saisonniers en automne et en hiver, SPO a aidé ses partenaires du système de santé à planifier leurs préparatifs d'automne. Les deux derniers cycles du programme des Projets locaux de SPO (un programme qui réunit les bureaux de santé publique et les partenaires universitaires et communautaires pour traiter les enjeux de santé publique importants d'intérêt commun) ont été consacrés à l'étude des conséquences imprévues de la COVID-19 en Ontario.

2. **Réseau des laboratoires de santé publique de l'Ontario** : SPO continue à contribuer et à fournir du leadership pour assurer la modernisation et la coordination du réseau des laboratoires de santé publique de l'Ontario. Nous dirigeons le Réseau génomique COVID-19 de l'Ontario et le Comité d'experts chargé de la stratégie de dépistage. SPO a été désignée coresponsable, avec Santé Ontario, à l'égard de la table de microbiologie du programme ontarien de médecine de laboratoire. Ce programme permettra de créer un programme de dépistage intégré dans l'ensemble du système de santé, avec des services de médecine de laboratoire innovants et axés sur le patient qui créeront de la valeur sur les plans clinique et de la santé publique.
3. **Renforcement de la santé publique** : SPO a fourni des conseils et du soutien scientifiques et techniques au ministère de la Santé dans ses travaux visant à renforcer le système de santé publique de l'Ontario. Nous collaborons avec le ministère de la Santé et les organisations locales de santé publique pour faire progresser l'examen et la mise à jour des Normes de santé publique de l'Ontario, et SPO joue un rôle de leader à la table d'examen de ces normes.
4. **Protection et surveillance de la santé** : Avec nos partenaires de la santé publique et du système de santé, nous collaborons dans tous les secteurs et les diverses régions pour surveiller, détecter et traiter les éclosons de maladies infectieuses et les incidents environnementaux en cours ou possibles et pour nous préparer à leurs effets éventuels. Nous avons fourni des conseils scientifiques et techniques de prévention et de contrôle des infections (PCI) et avons élaboré des documents d'orientation et des ressources fondés sur les données probantes en matière de PCI. Pour la saison des virus respiratoires, nous avons refondu nos produits de PCI concernant la COVID-19 pour qu'ils s'appliquent plus généralement aux autres virus respiratoires. Nous avons élaboré de nouveaux modules d'apprentissage en ligne mettant l'accent sur la PCI en lien avec le nettoyage de l'environnement, y compris 14 nouvelles ressources, dont des foires aux questions, des infographiques et des outils d'audit.
5. **Promotion de la santé, maladies chroniques et prévention des blessures** : Nous avons continué notre travail en partenariat avec le ministère de la Santé et Santé Ontario relativement à l'élaboration d'une stratégie sur les maladies chroniques mettant l'accent sur le diabète. Au cours de la dernière année, nous avons produit des données probantes pour guider les volets de prévention de la stratégie. Un des Projets locaux portait sur l'élaboration d'indicateurs relatifs aux maladies chroniques courantes qui pourraient servir à déterminer l'efficacité et la pertinence des programmes de prévention des maladies chroniques.

6. **Partenariats** : SPO continue à collaborer étroitement avec le Bureau du médecin hygiéniste en chef, le ministère de la Santé et les partenaires de la santé publique en fournissant du leadership, du soutien et des compétences scientifiques et techniques ainsi que des données probantes et des recommandations sur divers sujets liés à la santé publique. SPO fournit aussi du leadership et des compétences pour les initiatives du ministère de la Santé visant à faire progresser la modernisation et la rationalisation des systèmes provinciaux d'information de santé publique. SPO convoque divers comités consultatifs scientifiques externes qui réunissent les experts internes et les experts de plusieurs disciplines des quatre coins de la province pour offrir du leadership, des conseils techniques et scientifiques, des pratiques exemplaires et des recommandations sur un éventail de sujets liés à la santé publique.

Description des activités menées au cours de l'exercice financier 2023-2024

La présente section décrit les activités que SPO a réalisées en 2023-2024 dans les domaines suivants : protéger la santé de la population de l'Ontario, aider la population de l'Ontario à améliorer sa santé, et fournir des ressources, des services et des compétences centralisés au système et au personnel de la santé de l'Ontario.

Protéger la santé de la population de l'Ontario

Notre travail répond aux besoins des systèmes de santé publique et de santé provinciaux en ce qui concerne les menaces existantes et nouvelles pour la santé publique. SPO a joué un rôle actif en collaborant avec le médecin hygiéniste en chef et les bureaux de santé publique pour faire progresser la planification des préparatifs pour la saison des virus respiratoires de 2023-2024. En septembre 2023, nous avons lancé [l'outil de surveillance des virus respiratoires en Ontario](#), un rapport interactif qui offre des renseignements épidémiologiques intégrés sur l'activité des virus respiratoires dans la province, y compris celui de la grippe, le VRS et SRAS-CoV-2 (COVID-19). Nous avons élaboré ce nouveau rapport comme solution à guichet unique réunissant des données communiquées auparavant dans trois rapports distincts afin d'offrir aux partenaires de la santé publique et du système de santé un portrait centralisé des tendances hebdomadaires des cas, du dépistage en laboratoire, des éclosions et d'autres indicateurs clés. Pour offrir des prévisions à court terme de l'activité virale et du risque connexe de maladie respiratoire virale grave chez les enfants et les adultes, nous avons publié le rapport [Indicateurs intégrés de risque de virus respiratoires](#) toutes les deux semaines pendant la saison des virus respiratoires.

SPO continue à innover et à fournir du leadership dans le domaine de la génomique en faisant progresser les activités ontariennes de surveillance des pathogènes respiratoires, y compris les virus de la grippe et de la COVID-19 et le VRS, et en guidant les interventions à leur sujet. Pendant la saison des virus respiratoires, nous avons élargi notre programme de génomique en incluant le séquençage du génome entier du virus de la grippe et du VRS, en plus de continuer à surveiller les variants préoccupants connus et émergents du virus de la COVID-19. Ces travaux, qui nous permettent de mieux surveiller les souches de virus respiratoire en circulation et qui guident les mesures de santé publique, ont des incidences sur l'efficacité des vaccins et des traitements.

Nous avons fourni un leadership continu au Réseau génomique COVID-19 de l'Ontario, composé de cinq laboratoires répartis dans la province qui effectuent le séquençage du génome entier des variants connus et émergents du virus de la COVID-19. Avec les résultats agrégés provenant de tout le réseau, SPO publie un résumé épidémiologique hebdomadaire de la surveillance génomique de SARS-CoV-2 en Ontario qui offre des analyses des variants selon la région, la phase d'éclosion, les hospitalisations et les décès.

Au moyen de la surveillance et du suivi quotidiens, SPO prévoit, détermine, examine et traite les éclosions de maladies infectieuses et les situations émergentes. Voici des exemples des travaux que nous avons accomplis dans divers domaines au cours de la dernière année :

- **Maladie invasive à streptocoque du groupe A (iSGA) :** La maladie iSGA est causée par une bactérie qui se transmet d'une personne à l'autre par contact direct avec des sécrétions du nez, de la gorge ou d'une plaie ou par gouttelettes respiratoires. Rarement, elle devient « invasive », ou iSGA, lorsque la bactérie pénètre dans le sang ou les tissus profonds. Cela peut entraîner une maladie grave qui menace la vie. Depuis quelques années, on constate partout dans le monde une augmentation des niveaux d'infections iSGA par rapport aux moyennes historiques, en particulier chez les enfants. En plus de surveiller étroitement la tendance à la hausse de la maladie iSGA chez les enfants, nous avons fourni un soutien consultatif aux bureaux de santé publique relativement aux milieux d'hébergement collectif et avons aidé le ministère de la Santé à élaborer des communications destinées aux fournisseurs de soins de santé pour accroître la sensibilisation à l'activité de la maladie iSGA. Nous avons aussi organisé un forum de discussion à trois volets et fondé sur des données probantes permettant d'agir au sujet des moyens de renforcer les soins primaires, d'élaborer des approches de santé publique et d'accroître l'application des connaissances. Des partenaires et experts externes des quatre coins de l'Ontario qui apportaient un éventail diversifié de perspectives cliniques, universitaires et de santé publique ont participé au forum.
- **Rougeole :** La rougeole est une infection respiratoire grave évitable par la vaccination qui est très contagieuse. En Ontario, la rougeole est rare grâce à l'élimination réussie de cette maladie au Canada et à la couverture vaccinale élevée. Les cas de rougeole sont donc associés principalement aux voyages. À cause de l'augmentation de l'activité de la rougeole dans le monde, l'Ontario voit plus de cas de la maladie. Dans le cadre de la réaction de SPO à la hausse du nombre de cas de rougeole dans la province, nous avons fourni divers soutiens à nos partenaires au cours de la dernière année. Nous avons notamment accru notre capacité de dépistage de la rougeole, publié un rapport de surveillance bihebdomadaire sur l'épidémiologie de la rougeole dans la province (y compris les tendances historiques), fourni aux bureaux de santé publique du soutien consultatif concernant les éclosions et créé des produits de connaissance pour appuyer la gestion des cas et des éclosions (y compris des recommandations sur l'immunisation).
- **Legionella :** Les légionelles, des bactéries présentes dans les milieux aquatiques naturels, peuvent se multiplier dans les systèmes d'eau artificiels, comme la plomberie, les tours de refroidissement, les spas, les douches et les fontaines décoratives. L'aspiration de gouttelettes de vapeur d'eau contaminée peut causer une légère infection (fièvre de Pontiac) assortie de symptômes semblables à ceux de la grippe ou d'une pneumonie (maladie des légionnaires). Nous avons fourni aux bureaux de santé publique du soutien relatif aux enquêtes sur les cas et

les éclosions de légionnelle, y compris les enquêtes environnementales, l'échantillonnage et le dépistage. Nous avons aussi offert aux bureaux de santé publique une série de séances Formation SPO en trois parties sur l'épidémiologie des cas de légionnelle, le dépistage approprié dans les cliniques et l'environnement ainsi que les mesures de contrôle et de remédiation environnementales.

SPO a appuyé les bureaux de santé publique et leurs activités touchant d'autres enjeux environnementaux au cours de la dernière année, notamment en fournissant des conseils scientifiques et techniques sur des cas d'exposition au plomb et en traitant des questions liées aux nouvelles préoccupations concernant l'exposition aux radiofréquences de la technologie 5G. Nous avons facilité des communications sur les risques et avons offert un soutien sur place en cas d'incident environnemental, notamment lors de la contamination de l'eau d'un lac résultant d'un feu à Meaford (mai 2023) et d'un déversement de produits chimiques qui a contaminé un cours d'eau de la région d'Algoma (janvier 2024). Nous avons également communiqué aux bureaux de santé publique des conclusions sur les stratégies de réduction de l'exposition aux polluants créés par les feux de forêt survenus dans le nord de l'Ontario et du Québec l'été dernier.

Les comités consultatifs scientifiques externes de SPO offrent du leadership, des conseils techniques et scientifiques, des pratiques exemplaires et des recommandations sur un éventail de sujets liés à la santé publique. Voici des exemples des façons dont les comités font progresser les connaissances et les données probantes en matière de santé publique :

- Le Comité consultatif scientifique sur les urgences de santé publique de l'Ontario a publié un bulletin saisonnier sur les [recommandations provisoires pour le système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur de l'Ontario](#) et un rapport scientifique sur le [renforcement du système de surveillance des virus respiratoires en Ontario](#).
- Le Comité consultatif ontarien de l'immunisation a fourni des recommandations relatives aux [considérations cliniques sur l'administration concomitante des vaccins contre le VRS, la COVID-19 et la grippe dans les établissements de soins de longue durée](#) et des recommandations sur les [nouveaux vaccins conjugués contre le pneumocoque autorisés par Santé Canada pour les adultes](#), avec la participation et l'aide de SPO.
- Le Comité consultatif provincial des maladies infectieuses – Prévention et contrôle des infections a fourni une aide en révisant les recommandations provisoires de SPO sur la PCI et les [recommandations provisoires pour les PCI et le port d'ÉPI pour les soins aux personnes ayant la rougeole](#).

Aider la population de l'Ontario à améliorer sa santé

SPO aide la population de l'Ontario à améliorer sa santé en fournissant les données probantes nécessaires à la planification d'interventions efficaces qui motivent les gens à faire des changements pour prévenir et réduire les maladies chroniques et les blessures et pour vivre plus sainement.

Nous avons publié quatre nouveaux résumés de preuves pertinentes sur plusieurs sujets liés à la prévention du diabète, y compris les facilitateurs et les obstacles de la prévention et du traitement du diabète, la mise en œuvre de programmes de prévention du diabète et l'impact des caractéristiques

environnementales sur le diabète. Ces travaux ont produit des données probantes qui ont fait progresser l'élaboration d'une stratégie sur les maladies chroniques mettant l'accent sur le diabète, en collaboration avec le ministère de la Santé et avec Santé Ontario. SPO s'est aussi associée à l'Agence de la santé publique du Canada et quatre centres de santé communautaires de la région du Grand Toronto pour appuyer la validation du questionnaire d'évaluation des risques de diabète à l'intention des Canadiens (CANRISK), qui vise les Canadiens africains, caraïbes et noirs. Cet outil peut aider les fournisseurs de soins de santé, les professionnels de la santé publique et les membres du public à dépister les personnes à risque accru de prédiabète ou de diabète de type 2.

Le travail de SPO a continué à guider la prise de décisions et l'élaboration d'interventions de santé publique en matière de consommation de substances. Nous avons copublié trois nouveaux rapports au cours de l'exercice avec l'Ontario Drug Policy Research Network : [Characteristics of Substance-Related Toxicity Deaths in Ontario](#), [Prescribing Patterns, Substance Use Disorder Diagnoses, and Access to Treatment Prior to Substance-Related Toxicity Deaths in Ontario](#) et [Opioid Toxicity and Access to Treatment among Adolescents and Young Adults in Ontario](#) (auquel ont aussi collaboré le Bureau du coroner en chef de l'Ontario et le Service de médecine légale de l'Ontario). Les conclusions de ces rapports peuvent contribuer à guider les interventions communautaires, de réduction des méfaits ou liées aux soins de santé à l'avenir. Nous avons aussi fourni des compétences scientifiques et techniques au médecin hygiéniste en chef pour appuyer l'élaboration de son rapport annuel de 2023, qui met l'accent sur la consommation de substances et ses méfaits, notamment le cannabis, l'alcool, les opioïdes ainsi que les produits contenant de la nicotine comme le tabac et les produits de vapotage.

Nous continuons à tenir compte de l'équité en matière de santé dans tous nos travaux. Voici quelques exemples récents de la dernière année :

- Dans le domaine de la prévention des blessures, le rapport d'étude de recherche collaborative intitulé [Road Safety, Health Equity, and the Built Environment: Perspectives of Transport and Injury Prevention Professionals in Five Canadian Municipalities](#) a été publié dans la revue *BMC Public Health*. Cette étude portait sur la perception et l'application des préoccupations concernant l'équité en matière de santé par les professionnels du transport et de la prévention des blessures dans la conception et la mise en œuvre des interventions qui améliorent la sécurité des usagers de la route vulnérables.
- Dans le domaine de l'insécurité alimentaire, nous avons produit un résumé épidémiologique amélioré sur [l'insécurité alimentaire chez les enfants d'après les données de l'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes](#). Il offre un aperçu de l'insécurité alimentaire chez les enfants ontariens. Son contenu pourrait servir à guider les politiques et les pratiques visant à répondre aux besoins et à relever les défis relatifs à la nutrition des enfants.
- Au cours de la dernière année, SPO a organisé à l'intention des bureaux de santé publique, des chercheurs et du ministère de la Santé une série de présentations sur la consommation d'alcool, ses méfaits et ses risques, y compris un webinaire populaire relatif aux inégalités liées à la consommation d'alcool et à ses méfaits qui offrait des perspectives concernant les inégalités socioéconomiques liées à cet enjeu au Canada.

- Nous avons produit un examen rapide sur les [services et programmes de santé mentale destinés aux communautés noires et conçus par ou avec elles](#) qui souligne les caractéristiques et les effets des services et programmes de santé mentale offerts actuellement aux communautés noires du Canada et des É.-U. Les chercheurs et les praticiens pourraient tenir compte de ces renseignements lorsqu'ils conçoivent des stratégies d'évaluation et élaborent des approches concernant les soins adaptés à la culture.
- Nous avons réalisé un examen rapide sur les [services liés à la consommation de substances avec et pour les collectivités autochtones](#) pour résumer les connaissances et les pratiques fondées sur les expériences des communautés autochtones. Ces renseignements pourraient servir à guider la conception et la prestation conjointes des services de réduction des méfaits et de traitement avec et pour les communautés autochtones.

Fournir des ressources, des services et des compétences centralisés au système et au personnel de la santé de l'Ontario

En plus de fournir des ressources, des services et des compétences centralisés à ses partenaires de la santé publique et du système de santé de tout l'Ontario, SPO favorise l'apprentissage et le perfectionnement des professionnels de la santé publique et des soins de santé. Notre rôle de ressource centrale réduit le chevauchement des travaux pour nos partenaires de la santé publique et du système de santé et il accroît globalement l'efficacité et l'efficacités. Notre site Web, le principal canal numérique par lequel nous fournissons des ressources, des services et des compétences centralisés à nos clients et partenaires de l'Ontario et d'ailleurs, a été visité plus de 3,2 millions de fois par des utilisateurs externes en 2023-2024.

SERVICES DE LABORATOIRE

À titre de laboratoire de santé publique de la province, le laboratoire de SPO a traité plus de sept millions de tests pour ses clients de l'ensemble du système de soins de santé, y compris les laboratoires hospitaliers et communautaires, les bureaux de santé publique, les foyers de soins de longue durée, les cliniciens privés et des particuliers. Mis à part l'élaboration des tests et l'analyser des échantillons, nos services de laboratoire sont essentiels à la capacité de la province de détecter les éclosions et les autres menaces pour la santé publique et de réagir en conséquence. Le laboratoire de SPO est le laboratoire de référence de la province, car il effectue des analyses très complexes et spécialisées nécessitant la centralisation des compétences scientifiques et des services de dépistage. Les analyses effectuées par le laboratoire de SPO, en particulier celles concernant les maladies infectieuses à haut risque et les infections rares, et la plupart des analyses visant des pathogènes importants sur le plan de la santé publique ne sont pas disponibles ailleurs en Ontario.

EXPERTISE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

SPO fournit en temps opportun des conseils et des compétences scientifiques et techniques crédibles pour aider ses partenaires du gouvernement, de la santé publique et du système de santé élargi. Nous recevons souvent des demandes du médecin hygiéniste en chef, du ministère de la Santé, des bureaux de santé publique et d'autres partenaires du système de santé. Au cours de la dernière année, SPO a réalisé et traité plus de 1 270 activités de soutien scientifique et technique et de demandes de données

pour ses clients et parties prenantes. Nous nous efforçons de faire connaître les meilleures données probantes et informations, de faire progresser constamment les connaissances et de prévoir les besoins des systèmes de santé publique et de santé avec notre éventail de produits de connaissance. En 2023-2024, nous avons publié plus de 510 produits de connaissance sur le site de SPO, y compris des documents tels que des fiches d'information, des analyses documentaires et des rapports. Au total, 175 publications ont été rédigées par le personnel de SPO et publiées dans des revues de santé publique révisées par des pairs en 2023-2024, apportant de nouvelles données probantes et connaissances au domaine de la santé publique et à d'autres secteurs.

SPO a établi et maintenu des partenariats et des collaborations dans le cadre de programmes aux niveaux national et international au cours de la dernière année. Nous avons collaboré à plus de 77 demandes de subvention de recherche, dont nous avons dirigé 22 à titre de chercheur principal. Des organismes de financement tiers ont accordé à des chercheurs de SPO des subventions totalisant plus de 2,1 millions de dollars.

ANALYSE CENTRALISÉE POUR L'ÉVALUATION ET LA SURVEILLANCE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION

SPO tient à jour un dépôt central de divers outils et rapports de données interactifs qui résument les données sur la santé publique et les soins de santé aux niveaux provincial et local. Ces outils et rapports réunissent des données de sources et de secteurs diversifiés pour créer la solide fondation d'information que nos clients et nos partenaires utilisent afin de guider la prise de décisions et la planification en matière de santé de la population. Nous cherchons constamment de nouveaux moyens de rendre l'information plus accessible en la présentant sous des formes faciles à comprendre et utiles compte tenu des besoins en santé publique. Nos outils analytiques et de données centralisés ont été visités plus d'un demi-million de fois en 2023-2024. En plus des rapports et des outils déjà décrits dans le présent rapport, voici quelques exemples de nos outils et rapports de données interactifs mis à jour régulièrement qui offrent les données et renseignements les plus récents qui soient disponibles :

- L'[outil interactif sur les opioïdes](#) de SPO continue à offrir les plus récentes données sur la morbidité et la mortalité associées aux opioïdes en Ontario.
- L'[outil de surveillance de l'innocuité des vaccins](#) permet aux utilisateurs d'explorer les tendances annuelles en matière d'événements indésirables après la vaccination dans la province.
- L'outil de données interactif des [Snapshots](#) montre les tendances tant géographiques que temporelles des indicateurs clés de santé publique selon le bureau de santé ou pour tout l'Ontario. Nous avons ajouté un Snapshot sur l'insécurité alimentaire des ménages qui comporte cinq indicateurs, et ajouté six indicateurs au Snapshot sur la consommation d'alcool pour tenir compte des renseignements du document « Repères canadiens sur l'alcool et la santé » qui a été publié en janvier 2023.
- Nous avons également mis à jour l'outil de données qu'est [l'indice de marginalisation ontarien \(ON-Marg\)](#) avec les données du recensement de 2021. Les chercheurs et les évaluateurs de la santé de la population utilisent cet outil pour comprendre comment la marginalisation fondée sur l'emplacement détermine les inégalités en matière de santé à l'échelle des quartiers.

Nous avons publié 112 rapports et outils de surveillance au cours de la dernière année pour fournir des perspectives dans d'autres domaines importants pour la santé publique. Exemples : les rapports de surveillance [La rougeole en Ontario](#) (bihebdomadaire), [Manifestations cliniques inhabituelles \(MCI\) à la suite d'une immunisation contre la COVID-19 en Ontario](#) et [Rapport sur la couverture vaccinale des élèves de l'Ontario](#).

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL DE SANTÉ PUBLIQUE

SPO soutient le perfectionnement des compétences et la formation du personnel de santé publique actuel et futur de l'Ontario au moyen de programmes de formation accrédités et généraux. Nous avons offert à des clients et à des partenaires externes 65 possibilités de perfectionnement professionnel, y compris des séances Formation SPO, des échanges d'apprentissage, des webinaires et des ateliers – il y a eu 30 000 inscriptions en 2023-2024. Les apprenants externes ont suivi près de 300 000 modules d'apprentissage en ligne dans le cadre de notre système de gestion de l'apprentissage. Voici quelques offres éducatives et possibilités de perfectionnement professionnel clés que SPO a développées et offertes en 2023-2024 :

- Le Congrès de santé publique de l'Ontario (TOPHC) organisé chaque année par SPO, l'Association of Local Public Health Agencies et l'Association pour la santé publique de l'Ontario, s'est tenu au printemps 2024. Il s'agissait d'une journée complète d'ateliers tenus en personne et d'un programme virtuel d'une journée. Plus de 760 personnes ont participé sur les deux jours. L'évènement comportait deux séances plénières portant sur le renforcement du système de santé publique de l'Ontario et les possibilités offertes par l'intelligence artificielle en santé publique.
- Dans le cadre du partenariat permanent de SPO et de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario, nous avons conçu et offert aux enquêteurs et aux inspecteurs un programme de formation de 14 semaines sur la prévention et le contrôle des infections pour mieux les préparer à évaluer et à favoriser les pratiques sûres des médecins. Le programme mettait l'accent sur les fonctions cruciales en PCI, y compris le nettoyage et le retraitement des instruments médicaux, l'utilisation de l'équipement de protection individuelle, les précautions de PCI fondées sur la transmission, le nettoyage de l'environnement et la manipulation sécuritaire des médicaments pour prévenir les infections. Le programme comprenait des exercices axés sur des scénarios et des modules d'apprentissage en ligne.

Pour faire avancer la formation de la prochaine génération de professionnels de la santé publique et des laboratoires de l'Ontario, nous avons offert 110 stages d'étudiants en 2023-2024 – le plus grand nombre depuis le début de la pandémie de COVID-19. Nos étudiants proviennent d'un large éventail de domaines. Il s'agit notamment d'apprenants du premier cycle et des cycles supérieurs en médecine et en santé publique, de stagiaires en techniques de laboratoire médical, d'assistants de laboratoire, de boursiers en microbiologie médicale et clinique et en maladies infectieuses et de résidents pathologistes.

Regard vers l'avenir

Au cours de la dernière année, SPO a traité comme prioritaire l'élaboration de son nouveau [Plan stratégique 2024-2029](#), qui a été publié à la fin de février 2024. Pendant le processus d'élaboration, nous avons tenu compte des leçons apprises de la pandémie et des observations communiquées dans le cadre de consultations approfondies du personnel de SPO et de nos clients et partenaires aux niveaux local, provincial et national. Notre nouveau Plan stratégique prévoit quatre nouvelles orientations stratégiques reliées qui se renforcent entre elles et constituent les piliers fondamentaux de notre plan :

1. Diriger la transformation des données de santé publique au niveau provincial, en exploitant l'analytique avancée afin de s'orienter vers une pratique et une prise de décision fondées sur des données probantes.
2. Consolider le leadership des laboratoires, faire progresser la génomique au service de l'action en santé publique et se concentrer davantage sur les analyses microbiologiques complexes.
3. Perfectionner les capacités et les connaissances en matière de santé publique et de personnel de santé afin d'améliorer la santé de la population.
4. Passer plus rapidement des données conceptuelles à l'action en tant qu'organisateur et intégrateur d'expertise sur les questions de santé publique et favoriser l'amélioration de la qualité de la santé publique.

Dans notre nouveau Plan stratégique, nous nous sommes engagés à élaborer une stratégie propre aux Autochtones avec et pour les peuples et communautés autochtones de l'Ontario.

Pendant que nous faisons évoluer notre organisation par la mise en œuvre du Plan stratégique 2024-2029, la viabilité financière restera cruciale pour notre réussite et nous permettra d'exécuter notre mandat à l'avenir. De plus, nous savons qu'il faut continuer à favoriser la croissance et la formation du personnel de SPO ainsi que des relations solides avec nos partenaires pour assurer la réussite.

Ensemble nos quatre orientations stratégiques et la stratégie pour les autochtones entraîneront des changements positifs aux systèmes de santé publique et de santé de l'Ontario au cours des cinq prochaines années. En nous fondant sur les contributions apportées par SPO jusqu'à présent, nous ferons des progrès cruciaux et transformateurs pour permettre à SPO et aux partenaires de la santé publique et du réseau de la santé d'améliorer la santé de la population de l'Ontario.

Rapport sur les résultats et le rendement de 2023-2024

Dans les pages qui suivent, nous avons analysé notre rendement en mettant l'accent sur les résultats opérationnels, y compris notre rendement par rapport aux objectifs annuels quantifiés et aux mesures axées sur les résultats établis dans notre Plan d'activités annuel 2023-2026 et par rapport aux normes applicables du secteur.

Il est souvent difficile de décrire le rendement des organisations de santé publique comme SPO en utilisant uniquement des méthodes quantitatives. Mesurer les résultats souhaités de notre travail — protéger la santé et la sécurité de la population de l'Ontario et l'aider à améliorer sa santé — est particulièrement difficile. Compte tenu des nombreux facteurs qui contribuent à la santé et à la sécurité de la population de l'Ontario, tels que les services de santé, le logement, le transport et l'éducation, force est de reconnaître que la responsabilité des résultats va bien au-delà du contrôle direct de SPO.

SPO continue d'explorer de nouvelles approches de mesure du rendement qui intégreront des considérations supplémentaires en matière d'impact, de valeur et de résultats à nos mesures et rapports liés au rendement. Conformément aux exigences énoncées dans la Directive concernant les organismes et les nominations et dans le Guide to Developing Annual Reports for Provincial Agencies, et conformément aux recommandations du Bureau du vérificateur général de l'Ontario, SPO envisagera d'autres mesures du rendement fondées sur les résultats et la qualité, y compris la satisfaction de la clientèle.

Bilan des initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel 2023-2026 reliées aux principaux programmes (au 31 mars 2024)

Nos initiatives prioritaires pour l'exercice 2023-2024 ont été établies à l'automne 2022 dans le cadre de l'élaboration de notre Plan d'activités annuel 2023-2026. Les engagements pris dans notre Plan d'activités annuel 2023-2026 prenaient en compte et respectaient les priorités connues du gouvernement et les attentes énoncées dans la lettre de mandat de SPO pour 2023-2024.

Achevée : L'initiative était réalisée le 31 mars 2024.

Pluriannuelle, sur la bonne voie : L'initiative est en cours selon un calendrier pluriannuel.

Non achevée dans le délai prévu : L'initiative n'était pas réalisée le 31 mars 2024.

Légende : La coche [✓] indique l'état de chaque initiative.

Laboratoire de SPO

Initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel 2023-2026 Laboratoire	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
Continuer de collaborer avec le ministère de la Santé pour mettre en œuvre le plan de modernisation du laboratoire de SPO et pour optimiser la qualité, l'impact et l'innovation pour les services de laboratoire en santé publique et le système de santé publique, notamment en assumant le leadership relativement à la microbiologie en santé publique pour la pandémie de COVID-19 et à d'autres questions de santé publique.		✓	
Diriger le Réseau génomique COVID-19 de l'Ontario et le séquençage génétique des échantillons positifs du test COVID-19 pour les variants connus, et le suivi des nouveaux variants d'intérêt et des variants préoccupants, avec une capacité de séquençage de 2 500 échantillons par semaine.		✓	
Dans le cadre du réseau provincial de diagnostic de la COVID-19, poursuivre les tests diagnostiques de COVID-19 à réaction en chaîne de la polymérase (PCR), avec une capacité moyenne de 7 000 tests par jour et une capacité de pointe de 12 000 tests par jour. ¹	✓		

Initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel 2023-2026 Laboratoire	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
<p>Explorer les technologies et méthodes de laboratoire avancées et de rechange pour l'identification et la caractérisation des agents pathogènes prioritaires pour la santé publique et l'intervention à leur égard, y compris les tests moléculaires, la génomique, les tests sur les taches de sang séché, les points de soins et les autres sites de fourniture de tests ainsi que les capacités de dépistage, afin d'améliorer la réponse clinique et de santé publique. Maintenir les compétences techniques, cliniques et scientifiques cruciales pour réagir aux nouvelles menaces.</p>		✓	
<p>Collaborer avec d'autres organisations gouvernementales, scientifiques et de santé publique, notamment le ministère de la Santé, les bureaux de santé publique, les cliniciens et laboratoires partenaires, l'Ontario HIV Epidemiology and Surveillance Initiative (OHESI) et l'ICES, pour créer des données intégrées et être en mesure de répondre aux priorités de santé publique comme le SRAS-COV2, le VIH, l'hépatite C, la maladie de Lyme, la grippe et les menaces émergentes.</p>		✓	
<p>Développer et accroître les capacités de bio-informatique et de génomique microbienne en santé publique afin d'assurer la réalisation en temps opportun, dans les laboratoires de santé publique, d'analyses précises permettant d'accélérer la détection des éclosions et les interventions et d'accroître la capacité des essais cliniques et de la surveillance des menaces à la santé publique en Ontario.</p>		✓	
<p>Continuer à élaborer et contribuer à améliorer des modèles d'optimisation, de valorisation, d'utilisation et de production de rapports concernant la prestation de services au moyen d'outils de données et d'informatique (notamment les outils d'intelligence artificielle et d'apprentissage machine).</p>		✓	

Initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel 2023-2026 Laboratoire	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
Améliorer les opérations de laboratoire par l'optimisation, l'automatisation et la numérisation des commandes d'analyse, en perfectionnant le système d'information des services de laboratoire de SPO pour permettre l'acceptation des commandes électroniques des clients et des fournisseurs de l'Ontario et pour améliorer la transmission électronique des résultats des analyses effectuées par les laboratoires de SPO.		✓	
Continuer d'améliorer et d'offrir de la formation, des activités de renforcement des capacités et des outils de santé publique et de référence en microbiologie pour la province.		✓	
Promouvoir la science, les connaissances et les priorités quant aux pathogènes d'intérêt pour la santé publique par les publications, les communications, les conseils pratiques, les présentations et les outils de soutien.		✓	

¹ Depuis que SPO a présenté le Plan d'activités annuel 2023-2026 au ministère de la Santé en décembre 2023, le besoin de dépistage diagnostique PCR de la COVID-19 a diminué. SPO, en consultation avec le ministère de la Santé, a adapté sa capacité de dépistage de la COVID-19 en conséquence.

Protection de la santé

Initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel 2023-2026 Protection de la santé	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
Poursuivre l'analyse et la surveillance de routine pour favoriser le rétablissement des programmes d'immunisation réguliers touchés par la pandémie, y compris les rapports, les ressources et les outils sur la couverture et la surveillance de l'innocuité vaccinales à l'échelle de la province qui permettent de surveiller et d'évaluer efficacement les programmes de vaccination de l'Ontario.		✓	

Initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel 2023-2026 Protection de la santé	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
Continuer à appuyer les activités d'intervention, de planification et de rétablissement en collaboration avec le ministère de la Santé et les autres partenaires du secteur pour assurer la gestion et le contrôle appropriés de l'activité de la COVID-19 en Ontario par l'élaboration de documents d'encadrement, de ressources et d'outils scientifiques et techniques permettant de gérer les cas et les éclosions avec efficacité et efficience.		✓	
Continuer à assurer la surveillance et l'analyse en temps opportun des données épidémiologiques sur les infections respiratoires pour appuyer la réponse aux nouveaux pathogènes et planifier efficacement en vue des futures pandémies. Continuer à examiner et à utiliser les nouvelles méthodes et les nouveaux outils d'analyse qui contribueront à renforcer la conscience situationnelle et la planification (p. ex., intégrer des méthodes de modélisation et des outils ou ressources d'analyse visuels).		✓	
Appuyer les enquêtes sur les éclosions entériques en renforçant la capacité de la santé publique locale avec des conseils et du soutien en matière d'éclosions, en adaptant la gestion des cas selon l'évolution des méthodes de laboratoire et en envisageant des formations supplémentaires ou l'élaboration d'autres ressources (p. ex., questionnaires facilitant les enquêtes sur les éclosions entériques).		✓	
Collaborer avec le ministère de la Santé et d'autres partenaires en PCI pour redéfinir le rôle de SPO dans le soutien en matière de PCI au sein du réseau provincial nouvellement élargi afin d'appuyer le travail de PCI des bureaux de santé publique et du Programme des carrefours de PCI de Santé Ontario.		✓	
Élaborer des ressources et fournir une aide à la mise en œuvre pour faciliter l'adoption de pratiques de PCI optimales dans la prestation des services de première ligne des milieux touchés disproportionnellement par les éclosions et les nouveaux pathogènes (p. ex., soins de longue durée). Continuer à contribuer au renforcement des connaissances et à l'application de la PCI dans le secteur des soins primaires.		✓	

Initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel 2023-2026 Protection de la santé	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
<p>Continuer de renforcer les capacités des intervenants à appliquer des pratiques exemplaires de PCI et de santé publique fondées sur la science et les données probantes. Notamment : fournir des avis scientifiques et techniques pour étayer les documents d'orientation et les autres ressources, ainsi que des consultations auprès des intervenants pour l'interprétation des documents d'orientation.</p>		✓	
<p>Continuer à atténuer l'impact de la résistance aux antimicrobiens en Ontario, y compris les infections associées aux soins de santé, en renforçant les capacités et l'infrastructure de surveillance tout en favorisant, en surveillant et en évaluant les interventions et les incidences liées aux programmes de gestion des antimicrobiens afin d'améliorer les pratiques de prescription d'antimicrobiens dans les établissements de soins de santé et dans la collectivité.</p>		✓	
<p>Continuer à développer la capacité de SPO en matière de synthèse de données probantes et à appuyer les comités consultatifs scientifiques et techniques externes de SPO (Comité consultatif provincial des maladies infectieuses, Comité consultatif ontarien de l'immunisation et Comité consultatif scientifique ontarien des urgences de santé publique) afin de produire des recommandations, des documents d'orientation et des pratiques exemplaires fondés sur des données probantes pour guider les professionnels et les décideurs.</p>		✓	
<p>Continuer à appuyer la planification relative aux nouveaux risques pour la santé publique, y compris l'évaluation des risques en temps opportun pour soutenir les interventions visant les nouveaux variants préoccupants du virus de la COVID-19 et les autres maladies infectieuses pertinentes, afin de renforcer la conscience situationnelle et de guider les politiques et les pratiques.</p>		✓	

Santé environnementale et santé au travail

Initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel 2023-2026	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
Santé environnementale et santé au travail			
Continuer à appuyer les bureaux de santé publique et le gouvernement provincial relativement aux questions environnementales liées à la réponse et au travail de rétablissement découlant de la pandémie de COVID-19.	✓		
Déterminer les possibilités de contribuer aux travaux liés au changement climatique en Ontario dans le cadre de partenariats renforcés avec les professionnels concernés de la santé publique et des sciences de l'environnement.		✓	
Déterminer des possibilités d'accroître et d'améliorer les suivis et la surveillance des enjeux de santé environnementale, comme le radon.		✓	
Continuer à mener des activités de recherche sous forme de mandat dans les domaines pertinents de la santé environnementale et de la santé au travail et en diffuser les résultats : <ul style="list-style-type: none"> • expositions aux radiofréquences avant et après la mise en œuvre de la 5G; • exposition à la pollution atmosphérique et effets sur la santé. 		✓	

Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques et des traumatismes (PSPMCT)

Initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel 2023-2026	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
PSPMCT			
Réagir aux priorités actuelles et futures liées à la COVID-19 et à la PSPMCT (p. ex., conséquences indirectes des mesures de santé publique sur le développement de la petite enfance et les enfants d'âge scolaire, impacts de la COVID-19 sur l'équité en matière de santé, chutes chez les personnes âgées). Sur demande, collaborer avec les partenaires internes et externes lorsque surgissent des enjeux prioritaires touchant la santé des enfants et des jeunes et la santé à l'école (p. ex., virus respiratoires – planification et interventions pour les périodes intensives).	✓		

Initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel 2023-2026 PSPMCT	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
<p>Réagir à la hausse de la mortalité liée aux drogues (y compris les opioïdes) et aux inégalités connexes en fournissant des outils de données ainsi qu'une expertise en épidémiologie et en surveillance, en dirigeant la production de savoir ou en y collaborant par la recherche et l'évaluation, et en soutenant les actions des bureaux de santé publique par l'échange de données probantes et de connaissances, en particulier dans les zones rurales et éloignées et en collaboration avec les experts des collectivités.</p>		✓	
<p>Continuer de s'associer avec Santé Ontario et d'autres partenaires relativement aux initiatives visant à faire avancer l'élaboration d'une stratégie sur les maladies chroniques mettant initialement l'accent sur le diabète.</p>		✓	
<p>Continuer à appuyer les travaux de rétablissement liés à la pandémie de COVID-19 en collaborant avec les bureaux de santé publique pour favoriser la reprise et le renouvellement des services en matière de promotion de la santé, de maladies chroniques et de prévention des blessures.</p>	✓		
<p>Continuer à mener des activités de recherche sous forme de mandat dans les domaines pertinents de la PSPMCT et en diffuser les résultats. Les travaux, fondés sur la science de l'intervention dans le domaine de la santé de la population, mettent l'accent sur une meilleure compréhension de ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • inégalités sociales liées à la consommation d'alcool et à ses méfaits; • effets de la légalisation du cannabis; • opioïdes. 		✓	

Échange de connaissances

Initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel 2023-2026 Échange de connaissances	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
Élaborer une stratégie et une approche renouvelées pour le Congrès de santé publique de l'Ontario 2024 en tenant compte de la rétroaction, des résultats d'évaluation et des leçons tirées du congrès de 2023, de l'évolution du paysage de la santé publique, des répercussions persistantes de la pandémie de COVID-19 et du passage accéléré à l'apprentissage en mode hybride et virtuel.	✓		
Envisager des possibilités d'élargir et de refonder le programme des Projets locaux afin de soutenir la santé publique locale en se concentrant sur les capacités du programme à combler les lacunes et à tirer des enseignements des mesures d'intervention et de rétablissement liées à la COVID-19.		✓	

Informatique

Initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel 2023-2026 Informatique	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
Collaborer avec le ministère de la Santé et le soutenir dans le développement et la configuration du remplacement complet du SIISP par le Système de gestion des cas et des contacts (GCC) et continuer à soutenir le ministère dans le maintien et l'exploitation du GCC pour la production de rapports sur la COVID-19 (y compris l'innocuité des vaccins contre la COVID-19).		✓	
Soutenir les bureaux de santé publique en fournissant des ressources centralisées pour la gestion de l'information et des données, l'évaluation de la santé de la population, l'équité en matière de santé et la surveillance.		✓	

Initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel 2023-2026 Informatique	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
Commencer à intégrer des méthodologies et des outils dans les domaines de la science des données et de l'intelligence artificielle. Continuer à rechercher des occasions de partenariat avec des chefs de file dans ces domaines.		✓	

Objectifs annuels chiffrés et mesures axées sur les résultats

Le tableau suivant présente les activités de base pour lesquelles SPO s'est doté d'objectifs annuels chiffrés et de mesures axées sur les résultats pour 2023-2024. Le cas échéant, les activités associées à certains sujets ont été guidées au cours de l'année par les priorités établies en fonction des demandes du médecin hygiéniste en chef, des ministères et d'autres clients, par notre analyse des enjeux émergents et par nos plans de travail.

Les objectifs annuels figurant dans le tableau ci-dessous ont été établis à l'automne 2022 dans le cadre de l'élaboration de notre Plan d'activités 2023-2026. Puisque le travail de SPO s'adapte aux besoins de ses partenaires de la santé publique et du système de santé, il est difficile de déterminer des objectifs appropriés pour nos activités et services de base avant l'exercice financier. En raison de la rapidité de l'évolution du contexte dans lequel nous fonctionnons, de nombreux facteurs pouvant influencer sur la santé publique en Ontario et le travail de SPO en 2023-2024 ont été pris en compte lorsque nous avons fixé les objectifs de l'année à venir. Ces facteurs comprenaient les menaces possibles pour la santé publique, les situations d'urgence, les besoins sanitaires et sociaux, l'équité en matière de santé, les considérations politiques et économiques ainsi que les progrès scientifiques et les innovations numériques. La position financière de SPO et la capacité de notre personnel étaient également des considérations importantes. En utilisant les données des années antérieures pour guider nos prévisions, nous nous sommes efforcés de fixer des objectifs ambitieux tenant compte de notre environnement actuel. Nous continuerons à utiliser les meilleurs renseignements disponibles lorsque nous fixerons les objectifs de nos activités et services de base pour les années à venir.

Activités et services de base	Objectif annuel	Réel 2023-2024
Production de données et de connaissances		
<p>Nombre d’analyses de laboratoire effectuées</p> <p><i>SPO fournit des compétences et des services de diagnostic de laboratoire aux bureaux de santé publique de l’Ontario ainsi qu’aux médecins de soins primaires, aux hôpitaux et aux établissements de soins de longue durée. Les activités de santé publique, notamment l’identification des éclosions et le suivi des tendances de la maladie, ainsi que la prise de décisions cliniques, comme le diagnostic de troubles de santé, reposent sur des résultats d’analyses de laboratoire précis.</i></p> <p><i>À titre de laboratoire de référence provincial, SPO réalise des tests de dépistage PCR de la COVID-19 afin de répondre aux demandes d’analyses diagnostiques provinciales.</i></p>	<p>Analyses non liées à la COVID-19 : 5,6 millions</p> <p>Analyses liées à la COVID-19 : 2,6 millions</p>	<p>Analyses non liées à la COVID-19 : 6 862 815</p> <p>Analyses liées à la COVID-19 : 221 599¹</p>
<p>Pourcentage d’analyses de laboratoire réalisées dans les délais prévus²</p> <p><i>Des analyses de laboratoire effectuées en temps utile permettent une action plus rapide en matière de santé publique, ce qui peut empêcher que des événements sanitaires localisés deviennent des menaces régionales ou mondiales, ainsi qu’une prise de décision clinique plus rapide qui peut se traduire par un traitement plus précoce des problèmes de santé et par de meilleurs résultats en matière de santé.</i></p>	90 %	99,7 %
<p>Pourcentage de rapports et d’outils de surveillance de routine publiés dans les délais prévus pour le cycle de déclaration</p> <p><i>La surveillance sanitaire comprend la collecte, l’analyse et l’interprétation systématiques et continues des données de santé requises pour la planification, la mise en œuvre et l’évaluation des pratiques de santé publique. La publication en temps opportun des rapports de surveillance favorise la prise de décisions fondées sur les données probantes et oriente les activités sanitaires des clients et des intervenants de SPO.</i></p>	90 %	100 % 112 rapports et outils de surveillance publiés

¹ Les besoins de dépistage de la COVID-19 ont diminué depuis que cet objectif a été fixé. SPO, en consultation avec le ministère de la Santé, a réduit sa capacité de dépistage de la COVID-19 en conséquence, ce qui a entraîné une baisse des volumes d’analyses et le ratage de l’objectif. SPO continuera à appuyer le dépistage de la COVID-19 selon les besoins.

² Cette activité, qui correspond à l’indicateur 3.4.1 de la fiche de rendement de SPO, comprend les analyses de laboratoire suivantes pour lesquelles un objectif a été fixé : tests sérologiques (dépistage de l’hépatite A), tests moléculaires (charge virale de l’hépatite C) et analyses de culture (détection de *Neisseria gonorrhoeae*).

Activités et services de base	Objectif annuel	Réel 2023-2024
<p>Nombre de produits de connaissance publiés sur le site Web de SPO</p> <p><i>Les produits de connaissance de SPO renferment de l'information et des données probantes qui aident aux décisions des clients et des intervenants et guident leurs pratiques. Ces types de produits comprennent des analyses documentaires, des fiches d'information et des rapports, comme des évaluations de la santé de la population, des évaluations de risque, des analyses environnementales, des rapports d'évaluation ou encore des rapports de surveillance réguliers et spéciaux.</i></p>	575	511 ³
<p>Nombre d'articles révisés par des pairs publiés dans des revues spécialisées d'intérêt pour la santé publique</p> <p><i>Les publications révisées par des pairs dans des revues d'intérêt pour la santé publique contribuent à l'apport de nouvelles données probantes et connaissances au domaine de la santé publique et à d'autres secteurs. Les articles publiés dans ces revues sont de grande qualité. Ils respectent des critères de qualité, y compris des normes de rigueur et d'originalité.</i></p>	140	175
Diffusion de données probantes et de connaissances		
<p>Nombre de consultations en ligne des outils de données et d'analyse centralisés de SPO</p> <p><i>L'accès à des données et à des renseignements de santé publique fiables, utiles et pertinents est essentiel pour les activités et les décisions de santé publique. Les outils centralisés de SPO rendent les données de santé publique plus accessibles pour les clients et les intervenants. Nos outils permettent aux utilisateurs de personnaliser les données afin de comprendre les besoins locaux et provinciaux et d'étayer leurs évaluations pour améliorer les programmes et les décisions relatives aux politiques.</i></p>	500 000	596 715

³ L'objectif fixé pour cette activité était fondé sur les volumes exceptionnellement élevés de produits de connaissance créés pendant la phase d'urgence de la pandémie de COVID-19. L'objectif de 2023-2024 prévoyait que les volumes diminueraient par rapport aux trois années précédentes, mais dépasseraient tout de même nos volumes d'avant la pandémie. De plus, SPO passe à la création de produits plus intégrés, ce qui a entraîné une réduction du nombre total de produits de connaissance créés, mais une centralisation accrue de l'information mise à la disposition de ses partenaires.

Activités et services de base	Objectif annuel	Réel 2023-2024
<p>Nombre de cours d'autoapprentissage en ligne suivis par des intervenants et des clients externes</p> <p><i>Tirant profit de la technologie numérique, l'autoapprentissage en ligne est une façon efficace d'offrir des programmes éducatifs à l'échelle provinciale pour soutenir le perfectionnement d'une masse critique de praticiens compétents en santé publique en Ontario. Les cours sont accessibles de n'importe où et en tout temps.</i></p>	200 000	289 895
<p>Nombre de séances de perfectionnement professionnel offertes aux intervenants et aux clients externes</p> <p><i>La formation professionnelle continue, y compris plusieurs types de séances de formation, les échanges de connaissances, les webinaires, les conférences et les ateliers, permet aux praticiens en santé publique de continuer de contribuer de façon efficace au domaine de la santé publique. Ces séances offertes en présentiel ou en ligne représentent un volet central des activités de perfectionnement professionnel continu des bureaux de santé publique et des regroupements professionnels de l'Ontario. Elles permettent aux partenaires de se réunir pour échanger des connaissances sur des enjeux de santé publique importants. Cette mesure n'inclut pas les produits d'autoapprentissage, tels que les modules de formation en ligne.</i></p>	80	65 ⁴
<p>Pourcentage de séances de perfectionnement professionnel cotées au moins 4 sur 5 par les clients et les intervenants</p> <p><i>SPO vise à offrir du perfectionnement professionnel de grande qualité aux clients et aux intervenants afin que la main-d'œuvre du secteur de la santé ontarien acquière des habiletés, des aptitudes et des compétences pour faire face aux enjeux futurs en matière de santé publique. Les évaluations des participants permettent de déterminer la mesure dans laquelle les séances ont atteint les objectifs éducatifs fixés, leur qualité, leur pertinence et leur capacité à répondre aux besoins des auditoires cibles.</i></p>	90 %	75,8 % ⁵

⁴ Malgré le nombre moins élevé de séances offertes, la participation globale pendant l'exercice (près de 30 000 inscriptions) a presque doublé par rapport à l'exercice antérieur (environ 15 000 inscriptions).

⁵ Bien que cet objectif ait été manqué, la cote moyenne de satisfaction des clients à l'égard des séances était de 4,1 sur 5.

Activités et services de base	Objectif annuel	Réel 2023-2024
Répondre aux besoins des clients et des intervenants		
<p>Pourcentage des demandes de consultation relative aux enquêtes de santé publique concernant les éclosons présentées par les bureaux de santé publique auxquelles SPO a répondu dans un délai d'un jour ouvrable⁶ après avoir reçu l'avis</p> <p><i>SPO joue un rôle central de coordination et de consultation pour assurer la collaboration et la communication avec les intervenants en cas d'enquête de santé publique. Cela peut comprendre des consultations sur des éclosons (locales ou touchant plusieurs territoires) de maladies importantes sur le plan de la santé publique, compte tenu du fait que les bureaux de santé publique gèrent les éclosons locales. La rapidité de la réponse fournie aux bureaux de santé publique est essentielle pour les aider à contrôler efficacement les éclosons afin d'éviter que d'autres personnes tombent malades, d'atténuer les risques et de prévenir des éclosons similaires à l'avenir.</i></p>	80 %	98,1 %
<p>Pourcentage de manquements en matière de prévention et de contrôle des infections dans des milieux communautaires évalués par SPO aux fins d'examen plus approfondi dans le jour ouvrable suivant le signalement fait à SPO</p> <p><i>SPO appuie les bureaux de santé publique dans l'examen de manquements en matière de contrôle et de prévention des infections dans des milieux communautaires tels que les cliniques, les cabinets de médecins, les équipes de santé familiale, les centres de santé communautaire et les établissements de services personnels. Il est essentiel d'intervenir rapidement pour corriger les manquements afin de réduire efficacement le risque de transmission de maladies infectieuses aux patients, aux clients ou aux travailleurs de la santé, et d'empêcher d'autres manquements similaires à l'avenir.</i></p>	80 %	100 %

⁶ Pour un sous-groupe de maladies exigeant une intervention urgente de la santé publique, le suivi est effectué dans les 24 heures suivant le signalement fait à SPO.

Activités et services de base	Objectif annuel	Réel 2023-2024
<p>Nombre d'activités de soutien scientifique et technique et de demandes de données traitées en réponse aux clients et aux intervenants</p> <p><i>Ces activités soutiennent nos clients et nos intervenants — notamment le médecin hygiéniste en chef, le ministre de la Santé, l'Agence de santé publique du Canada, les bureaux de santé publique locaux et les fournisseurs de soins de santé — dans leurs efforts visant à protéger la santé de la population de l'Ontario, à planifier et à mettre en œuvre des programmes et des services de santé publique et à fournir des conseils en matière de santé publique. Elles comprennent également le soutien scientifique et technique en lien avec les services d'analyses de laboratoire et l'interprétation des résultats. Le nombre de demandes présentées par les clients et les intervenants est déterminé par le contexte, mais également par des facteurs comme la hausse saisonnière de certaines maladies, les enjeux émergents, les éclosions, les urgences sanitaires et l'intérêt accru du public et des autres parties prenantes.</i></p>	<p>Demandes des clients et des intervenants : 1 500</p> <p>Centre de service à la clientèle du laboratoire : 100 000</p>	<p>Demandes des clients et des intervenants : 1 277⁷</p> <p>Centre de service à la clientèle du laboratoire : 87 115^{7,8}</p>

⁷ Ces deux activités ont connu des volumes exceptionnellement élevés pendant la phase d'urgence de la pandémie de COVID-19. Les objectifs de 2023-2024 prévoyaient que les volumes diminueraient par rapport aux trois années précédentes, mais dépasseraient tout de même nos volumes d'avant la pandémie. De plus, à mesure que nous tirons parti de nouvelles technologies pour améliorer et étendre nos ressources centralisées, il est possible de consulter soi-même plus d'information sur notre site Web plutôt par comparaison aux demandes ponctuelles d'aide et de données scientifiques et techniques.

⁸ La réduction du nombre de demandes de service à la clientèle à la fin de l'exercice correspond à la diminution globale de la demande de dépistage de la COVID-19.

Fiche du rendement trimestriel de SPO : 2023-2024

Aperçu de fin d'exercice

Cette fiche résume le rendement de SPO en fonction de son mandat et des cinq orientations stratégiques de son Plan stratégique 2020-2023. À l'aide de méthodes quantitatives classiques, la fiche fournit une évaluation du rendement de SPO en fonction d'un ensemble d'indicateurs précis et de mesures de rendement connexes choisis parce qu'on s'attend à ce qu'ils évoluent d'un trimestre à l'autre. Un aperçu de chaque indicateur et des mesures connexes est également présenté.

Comment interpréter la fiche de rendement :

Nos indicateurs de rendement sont associés à chacune des cinq orientations stratégiques de notre Plan stratégique 2020-2023.

- **L'orientation stratégique 1**, *fournir l'expertise scientifique et technique pour renforcer le secteur de la santé publique en Ontario et appuyer la concrétisation de ses objectifs* est liée à tous les indicateurs de rendement.
- **L'orientation stratégique 2**, *accélérer la surveillance intégrée de la santé de la population*, est liée aux indicateurs de rendement 2.1 à 2.3.
- **L'orientation stratégique 3**, *faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques*, est liée aux indicateurs de rendement 3.1 à 3.9.
- **L'orientation stratégique 4**, *faire progresser les données et les connaissances en matière de santé publique*, est liée aux indicateurs de rendement 4.1 à 4.3.
- **L'orientation stratégique 5**, *renforcer SPO en misant sur l'excellence de son personnel et de ses équipes*, est liée aux indicateurs de rendement 5.1 à 5.4.

Les indicateurs de rendement 6.1 à 6.4 portent sur les fondements et les catalyseurs organisationnels.

Légende :

Autre : Sans objet (S.o.) ou non disponible (N.d.)

Indicateur	Type	Objectif trimestriel	Moyenne trimestrielle ¹	Bilan annuel ²	Réel T1	Réel T2	Réel T3	Réel T4
2.1 Utilisation des outils de recherche en ligne — Orientation stratégique 2 : Accélérer la surveillance intégrée de la santé de la population								
2.1.1 Nombre de visites de l’outil Query relatives aux maladies infectieuses	Descriptif	S.o.	815	S.o.	857	646	783	973
2.1.2 Nombre de visites de l’outil Query relatives aux infections transmissibles sexuellement	Descriptif	S.o.	386	S.o.	288	406	427	424
2.2 Utilisation de l’outil en ligne Snapshots — Orientation stratégique 2 : Accélérer la surveillance intégrée de la santé de la population								
2.2.1 Nombre d’indicateurs disponibles	Descriptif	S.o.	285	S.o.	281	284	284	290
2.2.2 Pourcentage d’indicateurs à jour dans les six mois de la publication des données	Directionnel	≥ 80 %	99 %	Atteint	100 %	100 %	100 %	95 %
2.2.3 Nombre de visites par des utilisateurs externes	Descriptif	S.o.	11 703	S.o.	11 857	9 293	11 166	14 496
2.3 Temps de disponibilité des systèmes d’information des laboratoires — Orientation stratégique 2 : accélérer la surveillance intégrée de la santé de la population								
2.3.1 Temps de disponibilité du Système d’information de laboratoire	Norme de service	99,5 %	97,1 %	Manqué de loin ³	98,1 %	94,7 %	95,8 %	99,7 %
3.1 Réactivité aux demandes des clients — Orientation stratégique 3 : Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques								
3.1.1 Nombre de produits de connaissance réalisés à la demande des clients	Descriptif	S.o.	56	S.o.	45	53	60	67
3.1.2 Nombre d’activités de soutien scientifique et technique réalisées à la demande d’un client	Descriptif	S.o.	277	S.o.	283	292	264	267
3.2 Réactivité aux demandes urgentes des clients — Orientation stratégique 3 : Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques								
3.2.1 Nombre de demandes urgentes de clients traitées	Descriptif	S.o.	26	S.o.	27	28	18	29

Indicateur	Type	Objectif trimestriel	Moyenne trimestrielle ¹	Bilan annuel ²	Réel T1	Réel T2	Réel T3	Réel T4
3.3 Réactivité à l'égard des clients — Respect des délais — Orientation stratégique 3 : Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques								
3.3.1 Pourcentage de produits de connaissance réalisés dans les délais convenus	Directionnel	95,0 %	89,7 %	Manqué quelque peu	93,3 %	81,1 %	91,7 %	92,5 %
3.3.2 Pourcentage d'activités de soutien scientifique et technique réalisées dans les délais convenus	Directionnel	95,0 %	96,3 %	Atteint	97,5 %	94,9 %	97,7 %	95,1 %
3.4 Rendement du laboratoire — Orientation stratégique 3 : Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques								
3.4.1 Pourcentage d'analyses de laboratoire réalisées dans les délais prévus	Directionnel	90,0 %	99,7 %	Atteint	99,7 %	99,9 %	99,6 %	99,6 %
3.5 Utilisation du site Web — Orientation stratégique 3 : Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques								
3.5.1 Nombre de visites par des utilisateurs externes (en milliers)	Directionnel	160	801	Atteint	742	752	845	863
3.5.2 Nombre de téléchargements de produits par des utilisateurs externes (en milliers)	Directionnel	50	123	Atteint	111	107	123	153
3.6 Éducation des clients — Orientation stratégique 3 : Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques								
3.6.1 Nombre de séances éducatives offertes aux clients externes	Directionnel	20	16	Manqué quelque peu	15	18	17	15
3.7 Satisfaction des clients à l'égard des séances éducatives — Orientation stratégique 3 : Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques								
3.7.1 Pourcentage de séances éducatives cotées au moins 4 sur 5 par les clients	Directionnel	90,0 %	75,8 %	Manqué quelque peu	80,0 %	77,8 %	58,8 %	86,7 %
3.8 Stages d'étudiants — Orientation stratégique 3 : Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques								
3.8.1 Nombre de nouveaux stages pour les étudiants	Directionnel	21 ⁴	28	Atteint	30	22	37	21

Indicateur	Type	Objectif trimestriel	Moyenne trimestrielle ¹	Bilan annuel ²	Réel T1	Réel T2	Réel T3	Réel T4
3.9 Volumes d'analyses de laboratoire — <i>Orientation stratégique 3 : Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques</i>								
3.9.1 Nombre d'analyses de laboratoire effectuées (en millions)	Directionnel	1,65	1,77	Atteint	1,72	1,78	1,75	1,84
4.1 Publication du personnel — <i>Orientation stratégique 4 : Faire progresser les données et les connaissances en matière de santé publique</i>								
4.1.1 Nombre d'articles révisés par des pairs publiés dans des revues spécialisées d'intérêt pour la santé publique	Directionnel	32-35	44	Atteint	35	49	39	52
4.2 Diffusion des connaissances — <i>Orientation stratégique 4 : Faire progresser les données et les connaissances en matière de santé publique</i>								
4.2.1 Pourcentage d'articles révisés par des pairs publiés dans des revues prioritaires	Directionnel	75,0 %	64,6 %	Manqué quelque peu	57,1 %	79,6 %	56,4 %	65,4 %
4.3 Financement par un tiers — <i>Orientation stratégique 4 : Faire progresser les données et les connaissances en matière de santé publique</i>								
4.3.1 Montant des subventions octroyées à des chercheurs de SPO par des organismes de financement tiers (en milliers de dollars)	Directionnel	≥ 400	535	Atteint	267	523	610	741
5.1 Efficacité du recrutement — <i>Orientation stratégique 5 : Renforcer SPO en misant sur l'excellence de son personnel et de ses équipes</i>								
5.1.1 Nombre moyen de jours requis pour doter les postes permanents et temporaires	Directionnel	≤ 60	44	Atteint	45	47	38	45
5.2 Absentéisme des employés — <i>Orientation stratégique 5 : Renforcer SPO en misant sur l'excellence de son personnel et de ses équipes</i>								
5.2.1 Nombre moyen de jours de congé de maladie payés par employé	Norme du secteur	≤ 2,0	2,3	Manqué quelque peu	2,0	2,2	2,7	2,3

Indicateur	Type	Objectif trimestriel	Moyenne trimestrielle ¹	Bilan annuel ²	Réel T1	Réel T2	Réel T3	Réel T4
5.3 Roulement du personnel — <i>Orientation stratégique 5 : Renforcer SPO en misant sur l'excellence de son personnel et de ses équipes</i>								
5.3.1 Taux de roulement volontaire et involontaire des employés permanents	Descriptif	S.o.	2,26 %	S.o.	2,77 %	1,98 %	1,64 %	2,63 %
5.4 Titres de compétence et certification du personnel des laboratoires — <i>Orientation stratégique 5 : Renforcer SPO en misant sur l'excellence de son personnel et de ses équipes</i>								
5.4.1 Pourcentage de médecins microbiologistes, de microbiologistes cliniciens et de technologues de laboratoire médical possédant la certification et les titres de compétence requis ⁵	Norme du secteur	100,0 %	99,8 %	Manqué quelque peu	S.o.	99,6 %	S.o.	100,0 %
6.1 Rendement financier — <i>Fondements et catalyseurs organisationnels</i>								
6.1.1 Disparité entre les dépenses réelles et les dépenses budgétées	Directionnel	± 1,5 %	S.o.	Atteint ⁶	+3,8 %	+4,5 %	+3,7 %	-1,5 %
6.2 Plaintes — <i>Fondements et catalyseurs organisationnels</i>								
6.2.1 Nombre de plaintes relatives aux services ou aux produits de SPO	Directionnel	≤ 7	4	Atteint	3	5	5	4
6.3 Disponibilité des systèmes de technologie de l'information de l'entreprise — <i>Fondements et catalyseurs organisationnels</i>								
6.3.1 Temps de disponibilité de l'infrastructure de TI générale	Entente de service	99,50 %	96,49 %	Manqué de loin ⁷	100,0 %	90,23 %	96,03 %	99,70 %
6.4 Évaluation externe de la qualité des laboratoires — <i>Fondements et catalyseurs organisationnels</i>								
6.4.1 Note moyenne annuelle globale du programme de contrôles de compétence clinique de l'Institute for Quality Management in Healthcare (IQMH) ⁵	Norme du secteur	> 90,0 %	98,7 %	Atteint	S.o.	98,4 %	S.o.	99,0 %
6.4.2 Note annuelle globale obtenue auprès de la Canadian Association for Laboratory Accreditation (score Z de la CALA) ⁵	Norme du secteur	> 70,0	91,2	Atteint	S.o.	91,0	S.o.	91,4

Remarques :

¹ Les moyennes trimestrielles sont calculées sur la base des données de l'exercice complet.

² Les progrès annuels sont basés sur la valeur moyenne trimestrielle pour chaque mesure.

³ La moyenne trimestrielle pour cette mesure a manqué de loin l'objectif de 99,5 % de temps de disponibilité du Système d'information de laboratoire. Cela est attribuable à certains problèmes survenus pendant l'exercice 2023-2024 dont la majorité découlaient de problèmes et de changements liés à des fournisseurs de services externes qui ont touché le Système d'information de laboratoire. Pour cette mesure, la moyenne trimestrielle est considérée comme ayant manqué de loin l'objectif trimestriel si la valeur est inférieure ou égale à 99,0 %.

⁴ Cet objectif est basé sur le nombre moyen de stages d'étudiants au cours de l'exercice précédent.

⁵ Les indicateurs 5.4 et 6.4 n'évoluent pas d'un trimestre à l'autre et ne sont donc rapportés que deux fois par an.

⁶ Le progrès annuel est basé sur le résultat du T4 à ce jour. Si l'on exclut l'impact de l'application de la norme comptable PS 3280 sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations qui a été adoptée pendant le dernier exercice, SPO se trouvait dans une situation d'exploitation de base équilibrée à la fin de l'exercice.

⁷ Pour cette mesure, la moyenne trimestrielle est considérée comme ayant manqué de loin l'objectif trimestriel si la valeur est inférieure ou égale à 99,0 %. Cet objectif a été manqué en 2023-2024 à cause de courtes interruptions de service survenues pendant le T2 et le T3. Les services fournis aux clients et aux parties prenantes n'ont pas été perturbés, tous les problèmes ont rapidement fait l'objet d'une enquête et les services ont été rétablis une fois les causes profondes déterminées.

Description des indicateurs actuels :

2.1.1 Nombre de visites de l’outil Query relatives aux maladies infectieuses et **2.1.2 Nombre de visites de l’outil Query relatives aux infections transmissibles sexuellement** représentent le nombre total de visites et de personnes accédant à ces outils virtuels et dynamiques d’exploration de données pour approfondir les recherches et examiner des données brutes selon le bureau de santé publique et d’autres critères démographiques, et pour améliorer la gestion des maladies infectieuses en Ontario.

2.2.1 Nombre d’indicateurs disponibles dans l’outil Snapshots et **2.2.2 Pourcentage d’indicateurs à jour dans les six mois de la publication des données** indiquent la quantité de contenu et la récence de ces indicateurs clés de la santé de la population utilisés pour visualiser les tendances sous forme de tableaux de bord interactifs sur le Web. Les indicateurs sont mis à jour régulièrement à mesure que des données nouvelles ou à jour deviennent disponibles, et de nouveaux indicateurs sont ajoutés au besoin et lorsque les données sont disponibles. **2.2.3 Nombre de visites par des utilisateurs externes** indique le nombre d’utilisateurs externes qui consultent cette documentation sur une période de trois mois.

2.3.1 Le temps de disponibilité du système d’information de laboratoire est une mesure cruciale pour les opérations des laboratoires de SPO. Le service est fourni dans le cadre d’un contrat conclu avec le fournisseur de services du gouvernement provincial.

3.1.1 Nombre de produits de connaissance réalisés à la demande des clients et **3.1.2 Nombre d’activités de soutien scientifique et technique réalisées à la demande d’un client**, pris ensemble, indiquent le nombre d’activités axées sur les connaissances réalisées par le personnel de SPO à la suite de demandes de clients. Ces activités comprennent des analyses documentaires, des rapports statistiques et techniques, des lignes directrices cliniques, des pratiques exemplaires et des documents d’orientation ainsi que du soutien scientifique et technique sous forme de consultations et de vérification des faits.

3.2.1 Nombre de demandes urgentes de clients traitées comprend les demandes auxquelles SPO doit répondre dans la même journée. Il s’agit d’un sous-ensemble de 3.1.1 et de 3.1.2.

3.3.1 Pourcentage de produits de connaissance réalisés dans les délais convenus et **3.3.2 Pourcentage d’activités de soutien scientifique et technique réalisées dans les délais convenus** indiquent le pourcentage d’activités axées sur les connaissances réalisées dans les délais convenus.

3.4.1 Pourcentage d’analyses de laboratoire réalisées dans les délais prévus indique le pourcentage d’analyses de laboratoire réalisées dans les délais déterminés en vertu des normes du secteur pour chaque type d’analyses.

3.5.1 Nombre de visites par des utilisateurs externes et **3.5.2 Nombre de téléchargements de produits par des utilisateurs externes** indiquent le nombre de fois que des utilisateurs externes accèdent au site Web externe de SPO ou téléchargent des documents.

3.6.1 Nombre de séances éducatives offertes aux clients externes indique le nombre de séances éducatives offertes publiquement (c.-à-d. sur le site Web de SPO) aux clients externes. Il s’agit de tous

les types de séances Formation SPO, de séries éducatives et de séances d'éducation formelle offertes par SPO à l'échelle provinciale ou régionale et qui sont accessibles au public.

3.7.1 Pourcentage de séances éducatives cotées au moins 4 sur 5 par les clients correspond au nombre de séances éducatives pour lesquelles la note d'évaluation moyenne des participants a atteint ou dépassé 4 sur 5, divisé par le nombre total de séances offertes.

3.8.1 Nombre de nouveaux stages pour les étudiants comptabilise les stages offerts aux étudiants à SPO, y compris les stages de résidents en médecine, d'étudiants à la maîtrise ou au doctorat et les stages d'étudiants des programmes de technologie de laboratoire.

3.9.1 Nombre d'analyses de laboratoire effectuées représente le nombre total d'analyses effectuées dans les laboratoires de SPO, à l'exclusion des analyses effectuées à des fins de recherche.

4.1.1 Nombre d'articles révisés par des pairs publiés dans des revues spécialisées d'intérêt pour la santé publique correspond au nombre total d'articles rédigés par les membres du personnel de SPO dans le cadre de leur travail qui ont été publiés dans une revue scientifique dont les articles sont révisés par des pairs ou dans une revue éditée par un comité de rédaction composé d'experts ou affilié à une organisation faisant autorité.

4.2.1 Pourcentage d'articles révisés par des pairs publiés dans des revues prioritaires indique le pourcentage d'articles visés à la mesure 4.1.1 qui sont publiés dans des revues prioritaires à l'échelle internationale ou destinés au milieu de la santé publique de l'Ontario. Cet indicateur aide à déterminer la mesure dans laquelle les recherches de SPO sont intégrées au bassin de données probantes et de connaissances en santé publique.

4.3.1 Montant des subventions octroyées à des chercheurs de SPO par des organismes de financement tiers indique le montant des subventions provenant d'organismes de financement tiers octroyées à SPO, réparti sur la durée des subventions.

5.1.1 Nombre moyen de jours requis pour doter les postes permanents et temporaires indique le nombre moyen de jours civils nécessaires pour doter un poste, à compter de la date de l'affichage du poste jusqu'à la date où SPO reçoit le contrat de travail signé.

5.2.1 Nombre moyen de jours de congé de maladie payés par employé indique le nombre moyen de jours de congé de maladie payés pour les salariés à temps plein et à temps partiel.

5.3.1 Taux de roulement volontaire et involontaire des employés permanents indique le pourcentage d'employés permanents qui quittent l'organisation (à l'exclusion des départs à la retraite) par rapport au nombre total d'employés permanents.

5.4.1 Pourcentage de médecins microbiologistes, de microbiologistes cliniciens et de technologues de laboratoire médical possédant la certification et les titres de compétence requis correspond au pourcentage de médecins microbiologistes qui sont membres en règle de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario ainsi que le pourcentage de technologues de laboratoire médical qui sont membres en règle de l'Ordre des technologues de laboratoire médical de l'Ontario.

6.1.1 Disparité entre les dépenses réelles et les dépenses budgétées indique le niveau des dépenses réelles de SPO par rapport aux dépenses prévues et reflète la situation financière de SPO par rapport à son budget.

6.2.1 Nombre de plaintes relatives aux services ou aux produits de SPO correspond au nombre de plaintes externes liées aux produits ou aux services de SPO.

6.3.1 Temps de disponibilité de l'infrastructure de TI générale représente le pourcentage de temps pendant lequel l'infrastructure informatique générale, y compris les systèmes clés comme ceux des finances, SharePoint, le courriel et Skype, est opérationnelle.

6.4.1 Note moyenne annuelle globale du programme de contrôles de compétence clinique de l'Institute for Quality Management in Healthcare (IQMH) et 6.4.2 Note annuelle globale obtenue auprès de la Canadian Association for Laboratory Accreditation (score Z de la CALA) indiquent le pourcentage d'échantillons de contrôle fournis par les programmes de contrôles de compétence QMP-LS (pour les essais cliniques) et CALA (pour les essais environnementaux) qui répondent aux critères d'acceptabilité.

Détermination des risques

La présente section décrit les principaux risques organisationnels applicables à SPO et les stratégies connexes d'atténuation des risques que mentionne notre dernier Plan d'activités annuel.

Risque : Viabilité financière

L'insuffisance d'un financement de base durable continue de représenter un risque financier important et nuit à la capacité de SPO d'exécuter son mandat, y compris sa capacité de réagir aux menaces actuelles et nouvelles pour la santé publique. Ces pressions financières historiques exercées sur SPO étaient aussi qualifiées de risque clé dans le Rapport spécial sur la préparation et gestion en lien avec la COVID-19 (2020) du Bureau du vérificateur général de l'Ontario et de nouveau dans son audit de l'optimisation des ressources de décembre 2023 concernant SPO.

SPO a déterminé qu'il faut un investissement permanent dans ses activités de base pour maintenir et établir les programmes et services de santé publique essentiels. Nous continuons à trouver et à réaliser des possibilités de gains d'efficacité et d'économies. SPO a cerné certaines stratégies clés d'atténuation du risque financier qu'elle est disposée à mettre en œuvre avec l'approbation du ministère de la Santé. Pour réduire son déficit, SPO continuera à collaborer étroitement avec le ministère de la Santé.

Risque : Attrition du personnel et effets persistants de son épuisement

Le risque lié à l'insuffisance des ressources et à la capacité de SPO de réagir aux menaces et problèmes actuels et nouveaux de santé publique a été exacerbé par l'épuisement du personnel et des problèmes de pénurie de main-d'œuvre. Les effets à long terme de la pandémie de COVID-19, qui comprennent l'attrition du personnel et les pénuries de main-d'œuvre possédant des ensembles particuliers de compétences, combinés aux effets de l'épuisement du personnel découlant de la pandémie, continuent à nuire aux secteurs de la santé publique et de la santé, y compris SPO.

SPO applique activement des stratégies pour favoriser la santé mentale des membres du personnel et offre du soutien à ceux qui vivent l'épuisement professionnel. Exemples : Offrir des ateliers d'autogestion de la santé mentale et une formation à la santé mentale sur le lieu de travail pour les gestionnaires et les responsables, encourager la reconnaissance des employés et des étapes importantes dans leur carrière, et apporter un soutien accru au personnel en situation d'épuisement par le biais du programme et des services de bien-être de SPO. SPO continue à perfectionner ses pratiques relatives aux ressources humaines pour améliorer le recrutement et la rétention du personnel. Afin de soutenir notre équipe, notre Plan stratégique 2024-2029 prévoit la création d'une Stratégie relative au personnel qui tiendra compte de l'importance accrue accordée à l'équité, à la diversité et à l'inclusion et qui améliorera l'expérience vécue par les membres du personnel.

Risque : Cybersécurité

La cybersécurité reste une préoccupation croissante au Canada, compte tenu notamment des récentes cyberattaques visant les systèmes d'information liés aux soins de santé. Dans le contexte des progrès

d'innovation numérique qui s'accomplissent, la protection des données et des renseignements est prioritaire pour SPO. Puisqu'elle s'appuie sur des plateformes numériques pour fournir bon nombre de ses services de base aux partenaires de l'ensemble de la province, l'organisation s'expose intrinsèquement à des menaces croissantes en matière de cybersécurité.

SPO demeure vigilante dans l'application de sa politique et de ses pratiques concernant les technologies de l'information, y compris ses plans de cybersécurité, tout en sensibilisant le personnel et en adoptant une formation obligatoire sur les pratiques exemplaires de cybersécurité. Pour protéger adéquatement les données sensibles et atténuer les risques relatifs à la protection de la vie privée, il sera crucial d'assurer le maintien et l'amélioration de mesures de cybersécurité efficaces qui protégeront la vie privée et tiendront compte de l'évolution des besoins dans notre monde numérique. SPO continuera à surveiller et à évaluer la cybersécurité en tant que risque pour l'organisation et veillera à l'application des bonnes mesures et pratiques exemplaires de sécurité et de protection, notamment de la vie privée.

Rendement financier

SPO reconnaît le financement que lui a versé le ministère de la Santé et a géré ses ressources de manière prudente et rigoureuse. SPO a terminé l'exercice avec un excédent directement attribuable à l'adoption de la norme sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. SPO a mis à jour son évaluation de ses obligations relatives aux rapports annuels. En raison de changements apportés aux taux d'indexation et d'actualisation des coûts, l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations a été réduite de 1,14 million de dollars. À part cet ajustement, SPO a utilisé la totalité du financement de fonctionnement reçu du ministère de la Santé pour l'exercice 2023-2024. En ce qui concerne les 185,7 millions de dollars de financement de fonctionnement reçus du ministère de la Santé, 27,4 millions de dollars ont été consacrés aux dépenses liées à la COVID-19, 151,3 millions de dollars ont servi à couvrir les dépenses de fonctionnement annuelles, et le reste, soit 7,0 millions de dollars, a été utilisé pour couvrir les dépenses liées à l'équipement et aux autres immobilisations en soutien aux activités de base et aux activités liées à la COVID-19 de SPO.

Les fonds versés par le ministère de la Santé ont permis à SPO de surveiller et de dépister l'activité de la COVID-19 dans la province et d'y réagir, de développer davantage ses programmes et de faire progresser diverses initiatives.

SPO reçoit également des fonds de tiers compris dans la rubrique « recettes de dons » des états financiers vérifiés. Comme par les années passées, les dépenses déclarées comprennent celles correspondant aux recettes de dons (ces dépenses étant financées uniquement par des fonds provenant de tiers).

Responsabilité de la direction

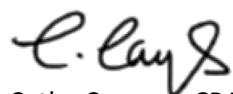
La direction de SPO est responsable de la préparation des états financiers ci-joints, qui sont conformes aux normes de comptabilité de la fonction publique canadienne pour les organismes gouvernementaux à but non lucratif telles que déterminées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés Canada.

Pour la production de ces états financiers, la direction choisit des principes comptables appropriés et s'appuie sur son jugement et sur les estimations les plus précises afin de présenter les activités et les transactions à mesure qu'elles ont lieu. La direction a déterminé les montants selon des critères raisonnables afin d'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement à tous égards importants. Les données financières contenues dans le présent rapport annuel sont préparées selon la méthode correspondant à celle des états financiers.

SPO maintient un système de contrôles comptables internes conçus pour assurer dans une mesure raisonnable et à coût raisonnable que les actifs sont protégés et que les transactions sont réalisées et enregistrées conformément aux politiques d'affaires de SPO.

Le conseil d'administration a le devoir de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités eu égard à la production de rapports financiers et aux contrôles internes et il a la responsabilité ultime de réviser et d'approuver les états financiers. Le conseil d'administration s'acquitte principalement de cette fonction par l'entremise du Comité permanent de la vérification, des finances et de la gestion des risques. Le Comité se réunit au moins quatre fois par an pour réviser les données financières vérifiées et non vérifiées. La firme Ernst & Young, s.r.l., a libre accès au Comité.

La direction reconnaît son obligation de fournir des renseignements financiers représentatifs des activités de SPO qui soient cohérents, fiables et pertinents aux fins de l'évaluation éclairée de ces activités.



Cathy Campos, CPA, CA

Directrice financière



Michael Sherar, Ph. D.

Président et chef de la direction

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

États financiers

31 mars 2024



Travailler ensemble
pour un monde meilleur

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé** [fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario] [«AOPPS»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, l'état des résultats et de l'évolution du déficit net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'AOPPS au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'AOPPS conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'AOPPS à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'AOPPS ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'AOPPS.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'AOPPS;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'AOPPS à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'AOPPS à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario), nous déclarons qu'à notre avis les normes comptables canadiennes pour le secteur public du Canada ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Toronto, Canada
Le 26 juin 2024

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État de la situation financière

[en milliers de dollars]

Aux 31 mars

	2024	2023
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie	82 216	93 111
Débiteurs [note 3]	7 940	3 285
Charges payées d'avance	1 832	1 424
Total de l'actif à court terme	91 988	97 820
Trésorerie soumise à restrictions [notes 4 et 6]	4 274	4 644
Immobilisations, montant net [note 5]	90 049	95 786
	186 311	198 250
Passif et déficit net		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer [note 14]	79 920	86 371
Total du passif à court terme	79 920	86 371
Apports reportés au titre des immobilisations [note 6]	92 264	98 116
Apports reportés [note 7]	3 348	3 360
Passif au titre des prestations constituées [note 8[b]]	1 575	1 839
Passifs au titre des loyers comptabilisés d'avance	7 959	7 438
Autres passifs	1 245	1 126
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations [note 10]	20 123	21 227
Total du passif	206 434	219 477
Engagements et éventualités [note 13]		
Déficit net	(20 123)	(21 227)
	186 311	198 250

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,



Administrateur



Administrateur

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État des résultats et de l'évolution du déficit net

[en milliers de dollars]

Exercices clos les 31 mars

	2024	2023
	\$	\$
Revenus		
Ministère de la Santé <i>[note 14]</i>	185 697	205 324
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations <i>[note 6]</i>	12 999	12 539
Autres subventions	2 882	2 003
Recouvrements divers	3 171	2 113
	<u>204 749</u>	<u>221 979</u>
Charges <i>[note 8]</i>		
Programme des laboratoires de santé publique <i>[notes 11 et 14]</i>	130 946	150 495
Programmes de sciences et de santé publique <i>[note 11]</i>	39 541	39 843
Frais d'administration <i>[notes 9 et 11]</i>	21 263	19 102
Amortissement des immobilisations	12 999	12 539
Charge (recouvrement de charge) de désactualisation – obligation liée à la mise hors service d'immobilisations <i>[note 10]</i>	(1 104)	658
	<u>203 645</u>	<u>222 637</u>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges de l'exercice	1 104	(658)
Déficit net au début de l'exercice	<u>(21 227)</u>	<u>(20 569)</u>
Déficit net à la fin de l'exercice	(20 123)	(21 227)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État des flux de trésorerie

[en milliers de dollars]

Exercices clos les 31 mars

	2024	2023
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges de l'exercice	1 104	(658)
Ajout (déduction) d'éléments sans effet sur la trésorerie		
Charge au titre des avantages du personnel	71	80
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	(12 999)	(12 539)
Amortissement des immobilisations	12 999	12 539
Charge (recouvrement de charge) de désactualisation – obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	(1 104)	658
	<u>71</u>	<u>80</u>
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités de fonctionnement		
Diminution (augmentation) des débiteurs [note 12]	(4 654)	340
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(408)	314
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer [note 12]	(6 671)	(43 586)
Augmentation (diminution) des apports reportés	(12)	93
Augmentation des passifs au titre des loyers comptabilisés d'avance	521	563
Augmentation des autres passifs	119	38
Diminution du passif au titre des prestations constituées	(335)	(184)
Flux de trésorerie de fonctionnement	<u>(11 369)</u>	<u>(42 342)</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations, montant net [note 12]	(7 042)	(3 930)
Flux de trésorerie d'investissement en immobilisations	<u>(7 042)</u>	<u>(3 930)</u>
Activités de financement		
Apports aux fins de l'acquisition d'immobilisations [note 12]	7 146	4 807
Diminution de la trésorerie soumise à restrictions	370	23
Flux de trésorerie de financement	<u>7 516</u>	<u>4 830</u>
Diminution nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(10 895)	(41 442)
Trésorerie au début de l'exercice	93 111	134 553
Trésorerie à la fin de l'exercice	<u>82 216</u>	<u>93 111</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers
[en milliers de dollars]

31 mars 2024

1. Description de l'organisme

L'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé [fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario] [«AOPPS»] a été constituée en personne morale sans capital-actions en vertu de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*. L'AOPPS a pour mission d'accroître la protection et la promotion de la santé de la population ontarienne, de contribuer aux efforts déployés en vue de réduire les injustices en matière de santé, de fournir des conseils et un soutien scientifiques et techniques aux personnes de divers secteurs qui travaillent à protéger et à améliorer la santé de la population ontarienne, ainsi que d'exercer et d'appuyer des activités comme l'évaluation de l'état de santé de la population, ainsi que la recherche, la surveillance, les études épidémiologiques, la planification et l'évaluation en matière de santé publique.

En vertu de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*, l'AOPPS est principalement financée par la province d'Ontario.

En tant qu'organisme de la Couronne, l'AOPPS est exempté de l'impôt sur les bénéfices.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, telles qu'elles ont été établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [«CCSP»] des Comptables professionnels agréés du Canada [«CPA Canada»]. L'AOPPS a choisi de suivre les chapitres 4200 à 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Comptabilisation des revenus

Les apports sont comptabilisés dans les comptes lorsqu'ils sont reçus ou qu'ils sont à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement sûr. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont comptabilisés initialement dans les comptes. Les apports grevés d'une affectation d'origine externe sont constatés à titre d'apports reportés ou d'apports reportés au titre des immobilisations à leur comptabilisation initiale dans les comptes et puis comme revenus au cours de la période où sont engagées les charges connexes.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur marchande à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Installations techniques	de 5 à 30 ans
Autre équipement	de 5 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 20 ans
Améliorations locatives	sur la durée du contrat de location

Stocks et autres fournitures détenues aux fins d'utilisation

Les stocks et autres fournitures détenues aux fins d'utilisation sont passés en charges au moment de l'acquisition.

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2024

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée dans la période où naît une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de ce montant. L'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est initialement évaluée selon la meilleure estimation du montant nécessaire à la mise hors service de l'immobilisation corporelle à la date de clôture. Un montant correspondant est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle connexe, qui est amorti sur la durée de vie résiduelle de celle-ci à moins que l'immobilisation n'ait pas été comptabilisée dans les états financiers lors de la comptabilisation initiale ou ne fait plus l'objet d'un usage productif, dans quel cas, le coût de mise hors service est immédiatement passé en charges. Les variations du passif attribuables à l'écoulement du temps sont constatées à titre de charge d'intérêts à l'état des résultats et l'évolution du déficit accumulé avec une augmentation correspondante du passif.

Le montant futur estimatif des coûts à engager pour mettre l'immobilisation hors service est passé en revue chaque année et ajusté pour refléter la meilleure estimation du passif à cette date. Les ajustements pourraient résulter de changements dans les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie non actualisés nécessaires pour régler l'obligation, notamment des changements dans les probabilités, les montants et l'échéancier de règlement estimatifs, ainsi que des changements dans les modalités juridiques de l'obligation ou dans le taux d'actualisation. Ces variations sont constatées comme une augmentation ou une diminution de la valeur comptable de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, avec un ajustement correspondant de la valeur comptable de l'immobilisation en question. Si l'immobilisation corporelle en cause n'était pas comptabilisée dans l'état financier lors de la comptabilisation initiale ou ne fait plus l'objet d'un usage productif, toute modification apportée à l'estimation du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée en tant que charge dans la période où elle survient.

Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation demeure comptabilisé jusqu'à ce qu'il soit réglé ou autrement éteint.

Avantages sociaux futurs

Les cotisations aux régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées sont passées en charges selon la comptabilisation d'exercice.

Les avantages sociaux futurs complémentaires sont des prestations autres que de retraite qui sont offertes à certains employés et qui sont constituées à mesure que ceux-ci rendent les services nécessaires pour obtenir ces avantages futurs. Le coût de ces avantages sociaux futurs est établi par calcul actuariel au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et des meilleures estimations de la direction quant aux augmentations salariales prévues et à l'âge de retraite des employés. Les gains et les pertes actuariels nets liés aux avantages sociaux futurs sont amortis sur la durée résiduelle moyenne de 10 ans d'activité des employés actifs. Les passifs au titre des avantages sociaux futurs sont actualisés en fonction du coût financier moyen à l'égard des nouveaux titres de créance de la province d'Ontario émis, dont les échéances correspondent à la durée du passif.

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2024

Ventilation des charges

Les coûts de chaque fonction comprennent les coûts relatifs au personnel et les autres charges directement liées à la fonction. Les coûts liés aux immeubles et aux technologies de l'information sont attribués en fonction du nombre de personnes qui utilisent l'espace et l'application technologique, le cas échéant. Les charges de fonctionnement général et les autres coûts ne sont pas ventilés.

Apports sous forme de biens et de services

Les apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Les instruments financiers, y compris les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer, sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis évalués au coût, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des revenus et des charges au cours de la période considérée. Les estimations et les hypothèses importantes employées dans les présents états financiers exigent du jugement et sont utilisées, entre autres, aux fins des salaires et des avantages à payer, des régimes d'avantages sociaux futurs des employés [crédits aux fins des indemnités de départ], de la durée de vie utile estimative des immobilisations et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Adoption d'une nouvelle méthode comptable

Au cours de l'exercice, l'AOPPS a adopté la nouvelle norme comptable SP 3400, *Revenus*, de manière prospective. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation et d'information relatives aux revenus. Particulièrement, il différencie les revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation, appelées «opérations avec contrepartie», de ceux issus des opérations sans obligations de prestation, appelées «opérations sans contrepartie». L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence sur les présents états financiers.

3. Débiteurs

Les débiteurs se composent de ce qui suit :

	2024	2023
	\$	\$
Ministère de la Santé	4 958	789
Taxe de vente harmonisée	1 724	1 219
Divers	1 258	1 277
	7 940	3 285

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2024

4. Trésorerie soumise à restrictions

[a] La trésorerie soumise à restrictions se compose de ce qui suit :

	2024 \$	2023 \$
Ministère de la Santé	4 241	4 613
Centre Sheela Basrur	33	31
	4 274	4 644

La trésorerie soumise à restrictions du ministère de la Santé représente le financement reçu à l'égard du passif pris en charge par l'AOPPS relativement aux crédits aux fins des indemnités de départ [note 8b)] et aux autres crédits [principalement les indemnités de vacances à payer] liés aux employés mutés à l'AOPPS [laboratoires de santé publique de l'Ontario en 2008 et architecture de santé publique en 2011] et les sommes non dépensées relativement à des projets d'investissement. Les fonds associés aux crédits aux fins des indemnités de départ et aux autres crédits sont réduits lorsque les employés mutés quittent leur emploi auprès de l'AOPPS. Les fonds associés aux projets d'investissement sont réduits lorsque des immobilisations sont achetées.

[b] La continuité de la trésorerie soumise à restrictions du ministère de la Santé est comme suit :

	2024			
	Crédits aux fins des indemnités de départ \$	Autres crédits \$	Projets d'investis- sement \$	Total \$
Trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice	1 183	1 101	2 329	4 613
Intérêts gagnés [note 6]	62	58	119	239
Réduction de la trésorerie soumise à restrictions [note 8b)]	(335)	(43)	(233)	(611)
Trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice	910	1 116	2 215	4 241

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2024

	2023			Total
	Crédits aux fins des indemnités de départ	Autres crédits	Projets d'investissement	
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice	1 328	1 024	2 285	4 637
Intérêts gagnés [note 6]	40	32	63	135
Augmentation (réduction) de la trésorerie soumise à restrictions [note 8b)]	(185)	45	(19)	(159)
Trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice	1 183	1 101	2 329	4 613

5. Immobilisations

Les immobilisations se composent de ce qui suit :

	2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Installations techniques	368	368	—
Autre équipement	69 403	53 394	16 009
Mobilier	4 301	3 956	345
Améliorations locatives	122 564	51 386	71 178
Immobilisations en cours	2 517	—	2 517
	199 153	109 104	90 049

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Installations techniques	368	368	—
Autre équipement	64 185	46 645	17 540
Mobilier	4 039	3 916	123
Améliorations locatives	120 184	45 176	75 008
Immobilisations en cours	3 115	—	3 115
	191 891	96 105	95 786

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2024

6. Apports reportés au titre des immobilisations

Les apports reportés au titre des immobilisations représentent le montant non amorti des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés au titre des immobilisations est comptabilisé à titre de revenus dans l'état des résultats et de l'évolution du déficit accumulé. La continuité du solde des apports reportés au titre des immobilisations se compose de ce qui suit :

	2024 \$	2023 \$
Apports reportés au titre des immobilisations au début de l'exercice	98 116	105 848
Apports aux fins de l'acquisition d'immobilisations	7 027	4 744
Intérêts gagnés sur les apports non affectés [note 4[b]]	119	63
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	(12 999)	(12 539)
Apports reportés au titre des immobilisations à la fin de l'exercice	92 264	98 116
Apports reportés au titre des immobilisations non affectés [note 4[b]]	(2 215)	(2 329)
Apports reportés au titre des immobilisations affectés aux immobilisations	90 049	95 786

La trésorerie soumise à restrictions comprend un montant de 2 215 \$ [2 329 \$ en 2023] [note 4[b]] relatif aux apports reportés au titre des immobilisations non affectés.

7. Apports reportés

[a] Les apports reportés sont composés de subventions et de dons grevés d'affectations d'origine externe non dépensés aux fins suivantes :

	2024 \$	2023 \$
Crédits aux fins des indemnités de départ	2	7
Centre Sheela Basrur [note 4[a]]	33	31
Fonds de tiers	3 313	3 322
	3 348	3 360

La continuité des apports reportés est comme suit :

	2024 \$	2023 \$
Apports reportés au début de l'exercice	3 360	3 267
Montants reçus au cours de l'exercice	2 874	2 206
Montants comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice	(2 886)	(2 113)
Apports reportés à la fin de l'exercice	3 348	3 360

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2024

- [b] Les apports reportés liés aux crédits aux fins des indemnités de départ représentent l'écart entre la trésorerie soumise à restrictions qui est détenue au titre des crédits aux fins des indemnités de départ [note 4[b]] et la tranche du passif au titre des prestations constituées se rapportant au service antérieur à la mutation des employés des laboratoires de Santé publique Ontario à l'AOPPS [note 8[b]].
- [c] Les apports reportés du Centre Sheela Basrur [le «Centre»] représentent les fonds non dépensés détenus par l'AOPPS qui sont affectés aux programmes de sensibilisation du Centre. En plus de ces fonds, la Toronto Foundation détient 351 \$ [324 \$ en 2023] au profit du Centre et de ses programmes.

Nommé en l'honneur de la regrettée D^{re} Sheela Basrur, ancienne médecin-chef de la santé de la province d'Ontario, le Centre a été créé pour devenir un important fournisseur en matière d'éducation et de formation en santé publique.

8. Régime d'avantages sociaux futurs

[a] Régimes de retraite interentreprises

Certains employés de l'AOPPS participent au régime de retraite du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario [«SEFPO»], au Healthcare of Ontario Pension Plan [«HOOPP»] ou au régime de retraite de la Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario [«Commission»], qui sont des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées. Ces régimes de retraite sont comptabilisés à titre de régimes de retraite à cotisations déterminées. Au cours de l'exercice, les cotisations de l'AOPPS au régime de retraite du SEFPO, au HOOPP et au régime de retraite de la Commission se sont élevées respectivement à 1 182 \$ [1 312 \$ en 2023], 5 894 \$ [5 963 \$ en 2023] et 317 \$ [376 \$ en 2023], et sont incluses dans les charges à l'état des résultats et de l'évolution du déficit accumulé.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le SEFPO au 31 décembre 2023 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 25,1 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 22,1 milliards de dollars, ce qui représente un excédent de 3,0 milliards de dollars.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le HOOPP au 31 décembre 2023 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 112,6 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 102,5 milliards de dollars, ce qui représente un excédent de 10,1 milliards de dollars.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par la Commission au 31 décembre 2022 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 31,0 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 35,0 milliards de dollars, ce qui représente un déficit de 4,0 milliards de dollars.

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2024

[b] Crédits aux fins des indemnités de départ

L'AOPPS a pris en charge les régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées sans capitalisation offerts aux employés par le gouvernement de l'Ontario dans le cadre de la mutation des employés des laboratoires de santé publique de l'Ontario [en 2008] et de l'architecture de santé publique [en 2011]. Dans le cadre de ces régimes, certains employés peuvent toucher un paiement forfaitaire versé à la retraite selon les années de service. La dernière évaluation actuarielle des régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées pour les employés admissibles restants a été effectuée au 31 mars 2024. L'AOPPS évalue chaque année, au 31 mars, son obligation au titre des prestations constituées aux fins comptables en se fondant sur une extrapolation établie en fonction de la dernière évaluation actuarielle.

Autres renseignements sur les régimes :

	2024	2023
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	1 618	1 756
Gains (pertes) actuariels non amortis	(43)	83
Total du passif au titre des prestations constituées	1 575	1 839

La continuité du passif au titre des prestations constituées aux 31 mars se compose de ce qui suit :

	2024	2023
	\$	\$
Passif au titre des prestations constituées au début de l'exercice	1 839	1 943
Charge de l'exercice	71	81
Apports pour couvrir les prestations versées [note 4[b]]	(335)	(185)
Passif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	1 575	1 839

Les principales hypothèses actuarielles adoptées dans le cadre de l'évaluation des obligations au titre des prestations constituées et des charges connexes de l'AOPPS sont comme suit :

	2024	2023
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	4,20	3,80
Taux de croissance de la rémunération	3,50	2,25
Taux d'inflation	2,00	2,00
Charges		
Taux d'actualisation	3,80	3,20
Taux de croissance de la rémunération	3,50	2,25
Taux d'inflation	2,00	2,00

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2024

9. Rémunération des administrateurs

Selon la directive à l'égard des personnes nommées par le gouvernement, la rémunération versée aux administrateurs doit être divulguée. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, les administrateurs ont touché une rémunération de 18 \$ [4 \$ en 2023].

10. Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent aux coûts estimés exigés pour résilier le bail lié aux immeubles loués de l'AOPPS, à l'exception des coûts de restauration liés à l'amiante, car ils incombent au bailleur. Les estimations de coûts reposent sur les évaluations d'experts internes et des rapports techniques fournis par des tiers.

L'AOPPS a estimé à 33 275 \$ [32 003 \$ en 2023] le total des dépenses non actualisées pour mettre ces immobilisations hors service. Aucune date de mise hors service n'a été déterminée; cependant, ces dépenses sont estimées être engagées et réglées en 14 ans [15 ans en 2023] environ à partir de la clôture de l'exercice considéré. L'AOPPS a calculé l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations en appliquant un taux d'inflation de 2,5 % [2,2 % en 2023] aux coûts estimés, qui ont ensuite été actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation de 4,3 % [3,2 % en 2023]. Aucun coût de mise hors service n'a été engagé au cours des exercices clos les 31 mars 2024 et 2023.

La continuité de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations se détaille comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	21 227	20 569
Charge (recouvrement de charge) de désactualisation	(1 104)	658
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	20 123	21 227

11. Opérations entre apparentés

L'AOPPS est contrôlée par la province d'Ontario par l'entremise du ministère de la Santé, et de ce fait, est un apparenté pour d'autres organismes qui sont contrôlés par la province d'Ontario ou sous l'influence notable de celle-ci. Les opérations avec ces apparentés sont énumérées ci-dessous.

Toutes les opérations entre apparentés sont évaluées à la valeur d'échange, ce qui représente le montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2024

- [a] L'AOPPS a conclu des accords de paiements de transfert avec différents apparentés. En vertu de ces accords, l'AOPPS verse des montants à ces parties une fois que les conditions d'admissibilité définies ont été respectées. Les charges pour l'exercice comprennent des paiements de transfert de 879 \$ [719 \$ en 2023], lesquels sont comptabilisés dans les programmes de sciences et de santé publique dans l'état des résultats et de l'évolution du déficit accumulé.
- [b] L'AOPPS a engagé des coûts de 19 995 \$ [18 991 \$ en 2023] pour la location de locaux pour bureaux et pour d'autres charges liées aux installations engagées dans le cadre d'opérations conclues avec la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, et des coûts liés aux services de technologie de l'information et au soutien informatique de 7 141 \$ [6 996 \$ en 2023] dans le cadre d'opérations conclues avec le ministère des Finances. Ces opérations ont été comptabilisées dans le programme des laboratoires de santé publique, les programmes de sciences et de santé publique ou les frais d'administration dans l'état des résultats et de l'évolution du déficit accumulé.
- [c] L'AOPPS a engagé des coûts de 674 \$ [729 \$ en 2023] pour d'autres services contractuels, entre autres des services juridiques et des essais en laboratoire dans le cadre d'opérations conclues avec divers apparentés. Ces opérations ont été comptabilisées dans le programme des laboratoires de santé publique, les programmes de sciences et de santé publique ou les frais d'administration dans l'état des résultats et de l'évolution du déficit accumulé.

12. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation des créditeurs et charges à payer est rajustée pour exclure les immobilisations reçues mais non payées au 31 mars 2024, d'un montant de 1 452 \$ [1 232 \$ en 2023].

La variation des débiteurs est rajustée pour exclure les apports liés aux immobilisations à recevoir mais non reçus au 31 mars 2024, d'un montant de 800 \$ [789 \$ en 2023].

13. Engagements et éventualités

- [a] Aux termes de l'entente sur le transfert des laboratoires, le ministère de la Santé est responsable de l'ensemble des obligations et des passifs au titre des laboratoires de santé publique contractés avant la date du transfert ou qui pourraient survenir par la suite, mais dont la cause existait avant la date du transfert, soit le 15 décembre 2008.
- [b] L'AOPPS est membre du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada [«HIROC»]. Le HIROC regroupe les risques liés à l'assurance responsabilité de ses membres. Les membres du groupe paient des primes de dépôt annuelles qui sont établies par calcul actuariel et passées en charges au cours de l'exercice considéré. Ces primes peuvent faire l'objet de cotisations ultérieures pour les écarts entre résultats et prévisions du groupe pour les années antérieures au cours desquelles l'AOPPS était membre du groupe. Au 31 mars 2024, aucune cotisation n'avait été reçue.

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2024

[c] Les obligations au titre des paiements annuels minimaux futurs de l'AOPPS relativement aux locaux sont comme suit :

	\$
2025	16 994
2026	17 074
2027	16 586
2028	16 295
2029	14 567
Par la suite	151 127
	<u>232 643</u>

[d] L'AOPPS a des engagements contractuels s'élevant à 90 709 \$ à l'égard de l'achat de fournitures médicales.

14. COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'apparition d'un nouveau coronavirus [«COVID-19»] constituait une pandémie mondiale, entraînant ainsi la mise sur pied d'une série de mesures de santé publique et d'urgence visant à combattre la propagation du virus. Les mesures d'atténuation de la COVID-19 ont lourdement perturbé les chaînes d'approvisionnement, l'activité économique et le mode de vie de tous. Elles ont aussi accentué la dépendance du public aux systèmes de santé, qui devaient continuer à fonctionner correctement et dont l'AOPPS fait partie intégrante. Depuis la mise en œuvre, dès janvier 2020, de ses efforts pour répondre à la COVID-19, l'AOPPS continue de connaître une hausse de la demande pour ses services.

Dans la mesure où l'AOPPS a continué d'engager des dépenses liées à la COVID-19, la province de l'Ontario s'est engagée à rembourser les coûts supplémentaires engagés par l'AOPPS pour surveiller, détecter et contenir la COVID-19 dans la province. Au cours de l'exercice, l'AOPPS a engagé des dépenses de fonctionnement de 27 432 \$ [54 641 \$ en 2023] et des dépenses de 3 467 \$ [1 037 \$ en 2023] pour l'acquisition d'équipement, soit des dépenses totales de 30 899 \$ [55 678 \$ en 2023]. En lien avec ces dépenses, l'AOPPS a comptabilisé un montant correspondant dans les revenus à l'état des résultats pour les dépenses engagées et les apports reportés au titre des immobilisations. Les créiteurs et les charges à payer au 31 mars 2024 comprennent un montant de 36 176 \$ [48 273 \$ en 2023] à payer à la province de l'Ontario pour des fonds excédentaires reçus au titre de dépenses liées à la COVID-19 et des revenus d'intérêt connexes.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration indépendant de SPO est chargé de l'orientation stratégique et de la supervision efficace des activités de SPO. Le conseil établit le plan stratégique de l'organisation, évalue le rendement, assure la bonne gouvernance, supervise le rendement financier, approuve les états financiers et le plan d'activités et veille à la gestion efficace des risques. Il exécute son mandat grâce aux travaux de son Comité permanent de la vérification, des finances et de la gestion des risques, de son Comité permanent de la gouvernance et des ressources humaines et de son Comité permanent de la planification stratégique.

Les membres du conseil d'administration de SPO sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Le 31 mars 2024, le conseil comprenait 12 membres possédant un large éventail de compétences et d'expériences pertinentes qui lui permet de s'acquitter de ses fonctions de fiduciaire et de protéger les intérêts supérieurs de SPO.

Membre du conseil	Lieu ¹	Mandat	Rémunération annuelle ²
S. Ford Ralph	Stouffville	2 décembre 2015 – 27 novembre 2025	1 000,00 \$
Isra Levy (vice-présidente)	Ottawa	13 mai 2020 – 12 mai 2024	463,00 \$
Terri McKinnon	Shanty Bay	24 juin 2021 – 23 juin 2024	3 450,00 \$
Mark (Cat) Criger	Brampton	26 août 2021 – 25 août 2024	–
Helen Angus (présidente)	Toronto	7 octobre 2021 – 6 avril 2025	6 655,00 \$
Andy Smith	Toronto	17 février 2022 – 16 février 2025	–
Harpreet Bassi	Toronto	17 février 2022 – 16 février 2025	450,00 \$
Ian McKillop	Waterloo	17 février 2022 – 16 février 2025	4 150,00 \$
William Mackinnon	Toronto	17 février 2022 – 16 février 2025	–
Rob Notman	Ottawa	15 juin 2023 – 14 juin 2026	600,00 \$
Roxanne Anderson	Ottawa	15 juin 2023 – 14 juin 2026	1 050,00 \$
David Wexler	Thornhill	22 juin 2023 – 21 juin 2026	450,00 \$

¹ Les lieux indiqués dans le tableau sont tirés de renseignements publiés sur le site des nominations publiques du gouvernement de l'Ontario.

² La rémunération totale de l'ensemble des membres du conseil d'administration pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 s'élevait à 18 268 \$.

Santé publique Ontario
661, avenue University, bureau 1701
Toronto (Ontario) M5G 1M1
416 235-6556
communications@oahpp.ca
santepubliqueontario.ca

